

info ONDRES

Magazine d'informations municipales
Juin 2021 / N°90



À LA UNE

- La gestion différenciée des espaces naturels à Ondres (page 5)
- Élections : la navette solidaire pour se rendre aux urnes (page 8)
- Prévention covid-19 : des tests salivaires organisés à l'école élémentaire (page 10)
- Dossier « Votre été à Ondres » (pages 13 à 17)
- Salle Capranie : un programme culturel annuel à découvrir ! (page 25)

Sommaire

04. Environnement & cadre de vie

Plage sans poubelle, soyons responsables !
Protection du littoral : adoptez de bons réflexes !
La ludo-bibliothèque se met au vert
En images...
Moustique tigre : des gestes simples pour s'en prémunir !
La gestion différenciée des espaces verts et naturels

06. Mairie

Les délibérations du Conseil municipal du 8 avril 2021
Les délibérations du Conseil municipal du 6 mai 2021
Élections départementales et régionales : la navette solidaire pour se rendre aux urnes
Commémoration du 8 mai : un temps d'hommage

09. Communauté de communes

Les Assises du Seignanx : revue d'actualité
FestiMai, tout au long de l'année
Le chemin du Claous s'habille de vert

10. Jeunesse et sports

Nettoyage de plage : une soixantaine d'élèves sensibilisés aux questions environnementales
Prévention covid-19 : des tests salivaires organisés à l'école élémentaire
Temps périscolaire : les CM1 s'essayaient (avec succès) à la BD !
Un baby-sitter averti en vaut deux
BAFA et BNSSA citoyens, une bourse pour les jeunes Ondrais
Un printemps sportif
Yohan, un service civique autour du skate

12. Expression politique : Expression des groupes politiques

13. Dossier : « Votre été à Ondres »

Éditorial : le renouveau de l'été...
Poste de secours : la surveillance de baignade débute le 12 juin
Le Poste de secours en cours de labellisation « Qualité tourisme » !
Une navette pour la plage : du 3 juillet au 29 août
Vos animations de l'été !
Mieux connaître l'océan : avec « Vis ta plage » et les réunions d'information du Poste de secours !
L'Office de tourisme du Seignanx : véritable centre de ressources local !

18. Économie

Yogaland : votre centre de yoga et de bien-être à Ondres !
Salon O Coiffeur : mêmes valeurs, même esprit... mais un salon résolument modernisé !
Océanide boutique ou la création d'un véritable « pôle beauté »

20. Vie locale

Théâtre à Capranie
Les pescadous, gardiens des lacs
Danse country : on ressort les tiags et les chapeaux chez les Rebel Dancers !
Chasseurs en colère
Auto rétro du Seignanx
Tennis, un tournoi maintenu
Un air d'Afrique avec Dumba
Fin de saison en queue de poisson pour le Foyer
Les échos d'Éclat

22. État civil : Premier semestre 2021

23. Agenda

L'agenda de juin à septembre 2021
Collecte de sang 2021 : rendez-vous le 26 juillet à la salle Dous Maynadyes !
« À l'air livres », la programmation estivale de la ludo-bibliothèque

24. Culture

Le Gascon en partage
Exposition à la ludo-bibliothèque : immersion dans l'univers du surf
Les nouveautés à découvrir à la ludo-bibliothèque
Salle Capranie : un programme culturel annuel à découvrir !
En images...

26. Informations pratiques

Info conso de la CSF : qu'est-ce que la garantie légale de conformité ?
INSEE / crise sanitaire : le recensement de population reporté
Être parents après la séparation : la CAF des Landes vous accompagne
Urbanisme : quelles autorisations pour quels travaux ?
Opération tranquillité vacances : la solution pour des vacances l'esprit serein !
Intempéries fin 2020 : certains sinistrés toujours dans l'attente

28. L'actualité ondraise en images !



Directrice de la publication : Éva Belin. **Directrice de la communication :** Muriel Tancrez. **Chargée de communication :** Joana Salvado. **Crédits photos et illustrations :** service communication de la ville d'Ondres, Communauté de Communes du Seignanx, associations ondraises. **Maquette et impression :** Groupe Le nouvel R. **Distribution :** DG Distribution, Tarnos. Cet imprimé est certifié PEFC™ 10-31-1240. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver, merci de le déposer dans un conteneur à papiers. Dépôt légal : à parution.

Contact : Mairie d'Ondres, 2189, avenue du 11 Novembre 1918, 40440 Ondres / De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h / Tél. : 05 59 45 30 06 / Fax : 05 59 45 22 20 / Email : contact@ondres.fr

La photo de couverture de ce magazine change à chaque numéro pour suivre l'actualité, les saisons ou évoquer des lieux différents de la commune. Vous disposez de photos mettant en valeur notre commune. Vous souhaitez en faire profiter le plus grand nombre. Envoyez-les par e-mail à communication@ondres.fr, elles seront proposées à la publication.



ÉDITORIAL

Profiter de notre cadre de vie et le protéger !

Ça y est, nous devrions bientôt pouvoir profiter davantage de nos extérieurs et du cadre de vie naturel qui nous entoure. En effet, le confinement est terminé, les mesures sanitaires s'assouplissent (bien qu'il faille ne pas oublier les gestes barrières) et le soleil devrait – nous le souhaitons – poser enfin ses valises pour ces quelques mois de saison estivale ! Tous les signaux sont au vert pour profiter, enfin, à nouveau de notre commune et de la nature qui nous entoure. C'est donc une sorte de « mise au vert » justement que nous vous proposons dans les différents sujets de ce magazine municipal par le biais d'opérations, campagnes, actions de sensibilisation ou projets municipaux divers.

Des actions de sensibilisation aux particularismes de notre environnement tout d'abord avec, en premier lieu, l'opération plage sans poubelle lancée le 8 mai dernier. Opération qui fait débat mais qui, avec le temps et dans de nombreuses communes balnéaires, a prouvé qu'à l'océan comme à la montagne, il n'était pas plus difficile d'adopter un comportement responsable vis-à-vis de ses déchets. De la sensibilisation, également, en vous informant sur les réflexes à adopter pour respecter la biodiversité de notre littoral ou encore pour se prémunir, avec de bonnes habitudes et sans produits phytosanitaires, des moustiques (notamment des moustiques tigres).

Des projets, également avec la transformation de l'espace extérieur de la ludo-bibliothèque d'Ondres, qui n'avait pas été jusqu'ici exploité et arboré. Arbustes, arbre fruitier, aromates... Ils ont désormais pris place grâce à un travail collaboratif mené entre l'association ondraise des Jardins partagés, la ludo-bibliothèque et le service espaces verts de la commune. En prime, il s'agit d'un espace partagé au sein duquel chacun peut venir collecter feuilles et fruits !

Des projets, encore, avec la page que nous dédions dans ce magazine à la gestion différenciée et plus largement à la gestion des espaces naturels communaux et ce, notamment, en lien avec les préconisations du réseau Hortus.

Notre environnement et notre cadre de vie étaient aussi au centre de notre attention par le biais d'opérations telles que le petit tour à vélo de l'école qui permet de mettre en lumière les déplacements doux, que les réunions dominicales de sensibilisation du Poste de secours durant la saison estivale ou encore que l'opération de nettoyage de la plage à laquelle une soixantaine d'élèves de l'école élémentaire ont participé le mois dernier. En mai, aussi, nous espérions pouvoir tenir la Fête de la nature, mais les protocoles sanitaires nous en ont empêchés (ce ne sera que partie remise !).

Ainsi, choyé, valorisé ou encore sanctuarisé, notre cadre de vie protégé devrait nous permettre de profiter, enfin et à nouveau, sereinement des animations (cf. dossier central et agenda) que les associations locales et les services municipaux vous ont préparées pour cet été. Concerts à la plage, ciné-concerts, courses de vaches landaises, défilé de voitures anciennes, marchés nocturnes ou du terroir, il y en aura pour tous les goûts. Bel été à toutes et tous !

PLAGE SANS POUBELLE, SOYONS RESPONSABLES !



Chaque année, dans le monde, ce sont 10 millions de tonnes de déchets qui finissent dans l'océan. Une partie d'entre eux ont été déposés, entassés dans – voire à côté – de poubelles déjà pleines, finissant leur parcours dans l'eau.

Et si avoir une plage plus propre, ce n'était pas multiplier les points de collecte de déchets, mais plutôt responsabiliser chacun au fait de remballer les déchets qu'il produit ? ! Et si, ce qui semble naturel lors de randonnées en pleine nature, pouvait

tout autant devenir la norme lors de virées à la plage ? Voici les interrogations qui ont conduit la commune à faire le choix de retirer les poubelles de la plage d'Ondres depuis le mois de mai, en indiquant par fléchage le point de collecte, place Brémontier.

Une nécessité pour l'environnement et le cadre de vie

Il apparaît aujourd'hui qu'une plage zéro déchet n'est pas une plage avec plus de poubelles, mais au contraire : une plage sans poubelle... pour diminuer la pollution visuelle sur notre plage et améliorer notre cadre de vie, pour renforcer l'engagement citoyen de chacun et la réflexion commune sur la production de déchets et, enfin, pour préserver notre patrimoine environnemental naturel et faire que notre plage ne soit pas une poubelle. ■ La plage aussi, soyons responsables ! ■

PROTECTION DU LITTORAL : ADOPTEZ DE BONS RÉFLEXES !



Le Conservatoire du littoral, l'Office français de la biodiversité, l'Office national des forêts, la Ligue pour la protection des oiseaux, Rivages de France et le réseau de la protection de la nature en France appellent à la vigilance et lancent l'opération « Attention, on marche sur des œufs ! ». Elle vise à sensibiliser les usagers du littoral au respect de la faune sauvage qui partage ces espaces souvent touristiques et fréquentés. En cette période printanière, les Gravelots à collier interrompu, Grands gravelots, Sternes naines, Huitriers-pies et autres oiseaux du bord de mer reviennent de leurs quartiers d'hivernage africains pour

se reproduire en France métropolitaine... Ainsi, pour sauver les poussins, de bons réflexes sont à adopter sur notre littoral :

- restez sur les sentiers balisés
- tenez strictement votre chien en laisse
- évitez de fréquenter le haut de plage, les dunes de sable ou végétalisées en arrière-littoral
- si vous voyez un oiseau posé au sol qui vous semble blessé ou pousse des cris répétés, éloignez-vous au plus vite car il s'agit de la manœuvre d'un oiseau adulte destinée à vous tenir à distance du nid ou une alerte indiquant la présence d'un nid ou de poussins. ■

LA LUDO-BIBLIOTHÈQUE



SE MET AU VERT

La ludo-bibliothèque a profité du printemps pour achever ses travaux en se parant d'un extérieur accueillant et végétalisé : arbustes, arbre fruitier et aromates.

Lecteur ou passant, venez collecter feuilles ou fruits pour votre recette du soir ! Cet aménagement, élaboré en partenariat avec l'association Les jardins partagés d'Ondres et en travail conjoint avec l'équipe espaces verts de la commune, s'inscrit dans la volonté de créer un espace de partage autour de la ludo-bibliothèque.

Un banc y sera d'ailleurs bientôt ajouté pour accueillir vos lectures et plusieurs animations y seront tenues dans l'été. ■

EN IMAGES...

Plus de décharge sauvage chemin de Prat

Grâce à l'action des élus, menée en partenariat avec le Sitcom Côte sud des Landes, la décharge sauvage chemin de Prat n'est plus ! La mairie continue de veiller au respect des règles en matière de déchets sur la commune, invitant chacun à se sentir acteur du maintien de la qualité de notre cadre de vie.



La piste DFCI fait peau neuve, ou du moins recyclée

En mai dernier s'est terminée la réfection de la piste DFCI, ou voie de défense des forêts contre l'incendie, située chemin de l'Anguillière. Dans un souci écologique et économique, le projet a privilégié le réemploi de matériaux de construction. Pour rappel et pour votre sécurité, veuillez observer les arrêtés interdisant ponctuellement l'accès à la piste ou à la forêt et respecter la signalisation en place : chantiers et exploitations forestières peuvent être cause de dangers.



Espaces verts, une démarche pour l'insertion sociale

La ville a choisi de valoriser l'aspect social et la réintégration de personnes en difficultés dans le milieu professionnel en sous-traitant l'entretien d'une partie des espaces verts à deux sociétés, IDVERDE et ITEMS. Cette dernière emploie des personnes en réinsertion professionnelle.



MOUSTIQUE TIGRE : DES GESTES SIMPLES POUR S'EN PRÉMUNIR !

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs. Au contact de l'eau (même en petites quantités), ces œufs donnent des larves. C'est là qu'il faut agir. Ainsi, pour se prémunir des moustiques tigres, coupez-leur l'eau ! Éliminez les endroits où l'eau peut stagner, à l'intérieur comme à l'extérieur.

- Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées des gouttières ;
- Couvrez les réservoirs d'eau : bidons d'eau, citernes, bassins avec un voile ou un simple tissu ainsi que les piscines hors d'usage.



LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES NATURELS, UN ENGAGEMENT FORT DU SERVICE ESPACES VERTS

Entre océan et forêt landaise, Ondres bénéficie de milieux naturels variés et exceptionnels que nous devons tous préserver. Ainsi, depuis 2014, la commune s'est engagée dans une démarche de gestion écoresponsable de ses espaces pour un cadre de vie plus sain, une approche qui sera perpétuée et même élargie tout au long des prochaines années avec l'arrivée de nouveaux projets.

Entre océan et forêt landaise, Ondres bénéficie de milieux naturels variés et exceptionnels que nous devons tous préserver. Ainsi, depuis 2014, la commune s'est engagée dans une démarche de gestion écoresponsable de ses espaces pour un cadre de vie plus sain, une approche qui sera perpétuée et même élargie tout au long des prochaines années avec l'arrivée de nouveaux projets.

Une gestion différenciée précoce

La volonté de la municipalité s'est rapidement traduite par :

- une gestion différenciée des espaces verts et naturels,
- un choix raisonné des plantes selon leurs besoins,
- la création d'un Plan écopyto permettant la réduction progressive et continue de l'utilisation des produits phytosanitaires,
- l'instauration de nouvelles pratiques d'entretien au quotidien (différentes périodes de tonte selon les zones, jachère fleurie, fauchage raisonné des accotements, limitation de l'arrosage grâce au paillage des massifs...),
- l'enherbement des cimetières.

Progressivement, la commune est donc logiquement passée en zéro phyto, comme l'impose depuis le 1^{er} janvier 2017 la Loi de transition énergétique pour la croissance verte, en adaptant ses pratiques et en formant ses agents. La gestion différenciée nécessite une expertise et induit aussi une réflexion sur les ressources engagées dans l'entretien des espaces : un engagement tant écologique qu'économique !



Valoriser les arbres remarquables

Ondres bénéficie d'un parc arboré considérable qui mérite attention et protection. À ce titre, la ville souhaite engager un recen-



sement et une qualification des arbres remarquables présents sur la commune. Cette étude se base sur plusieurs critères. L'envergure de l'arbre, la biodiversité qu'il abrite, ainsi que sa rareté, sont évidemment considérées lors de cet état mais d'autres caractères, plus surprenants, entrent en ligne de compte.

La forme de l'arbre, qui peut être modifiée de manière spectaculaire par les éléments naturels, est aussi un élément-clé. La situation géographique du sujet et son histoire sont également prises en compte : l'arbre peut être remarquable du fait de son association avec un élément architectural mais il peut aussi être rendu célèbre par un fait historique, une œuvre littéraire, picturale ou cinématographique.

Les arbres remarquables seront intégrés au plan local d'urbanisme afin de les protéger d'éventuels dommages.

Un projet d'éco-pâturage à l'étude

Un éco-pâturage consiste à entretenir une parcelle à l'aide d'animaux domestiques, sélectionnés notamment en fonction du type de terrain, des végétaux présents et des soins nécessaires. En plus de l'aspect écologique de la démarche, la mise en place d'un tel espace présente des enjeux sociaux et pédagogiques.

Le remplacement de l'entretien humain par l'action des animaux favorise tout d'abord la biodiversité de la faune et de la flore, sur le terrain en question. Il génère aussi une diminution de la pollution sonore, des déchets et des gaz à effet de serre.

Au-delà de ces aspects environnementaux flagrants, la mise en œuvre d'un éco-pâturage peut s'accompagner de l'ouverture d'une ferme pédagogique. Un lieu qui deviendrait alors vecteur de lien social, source de connaissance et de sensibilisation auprès des enfants et espace de bien-être, tout simplement.

Des actions complémentaires

En plus des opérations citées ci-dessus, la ville envisage d'autres initiatives. L'établissement d'un rucher, espace de découverte de la pollinisation et de la vie des abeilles, et l'installation de forêts urbaines, qui réduisent la chaleur et amènent la biodiversité en ville, sont des pistes pour un travail futur.

La gestion raisonnée, un effort partagé

Depuis le début de ses changements de pratiques, Ondres vous invite, en tant que citoyens, à participer à l'aventure. En tant que particuliers, vos jardins sont tout autant de surface que vous pouvez aménager pour favoriser la biodiversité et l'environnement. Les recommandations du réseau Hortus, mouvement européen pour l'adaptation raisonnée des jardins, sont complémentaires de la gestion communale différenciée des espaces verts. Si, vous aussi, vous souhaitez jardiner autrement, pour permettre à la vie d'y foisonner tout en limitant l'entretien de votre parcelle, consultez www.hortus-france.org ou le groupe Facebook Réseau Hortus France.



La ville, déjà inscrite dans une dynamique de protection de ses espaces naturels et de l'environnement, est en permanente réflexion pour aller plus loin et atteindre un autre niveau de respect de la nature et de contribution à la biodiversité. Ondres, naturellement ! ■

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2021

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.

1 Attribution de subventions aux associations

Considérant les demandes de subventions adressées par les différentes associations. Considérant l'inscription des crédits nécessaires au budget primitif 2021 à l'article 6574. Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS À CARACTÈRE SPORTIF	
Objet	Montant subventions 2021
ACCA	1 300 €
COSC (Surf club)	600 €
US Larrendart	1 400 €
Tennis Club Ondres	1 800 €
Les Bergers du Seignanx	2 500 €
Les Pescadous AAPPMA	800 €
TOTAL	8 400 €
ASSOCIATIONS À CARACTÈRE CULTUREL ET SOCIAL	
Objet	Montant subventions 2021
EXPRIM (Street Danse)	550 €
REBEL DANCERS (Danse Country)	250 €
ROOT SPIRIT (éveil musical, danse)	500 €
CHRYSALIDE (Théâtre)	250 €
FEPO	6 000 €
CSF	1 200 €
COS Personnel Marie Ondres	3 500 €
APCL	450 €
Association Parents d'Élèves	900 €
FNACA	250 €
Waves for Water	350 €
Jardins Partagés	500 €
Association de don du sang Tarnos	250 €
APAJH	200 €
Handi Loisirs 64	250 €
Les Restos du Cœur	500 €
Secours Populaire	200 €
Secours catholique	200 €
Amicale des sapeurs-pompiers	500 €
Croix rouge	300 €
Valentin Hauy	100 €
TOTAL	17 200 €
COOPÉRATIVES SCOLAIRES	
Objet	Montant subventions 2021
OCCE école maternelle	2 500 €
OCCE école élémentaire	4 500 €
TOTAL	7 000 €
TOTAL GÉNÉRAL	32 600 €

Madame la Maire précise que les subventions des associations Anim'Ondres et ASO seront présentées lors d'un prochain conseil municipal. La subvention d'Anim'Ondres est conditionnée par la

tenue ou non des fêtes de la ville. La subvention de l'ASO est pour sa part à mettre en lien avec un projet d'aménagement de la cuisine de leur local actuellement à l'étude.

2 Adoption de la motion FNCCR. Projet « Hercule ». Les services publics de distribution d'électricité et leurs usagers ne doivent pas être les otages de la stratégie financière d'EDF.

Le projet de restructuration d'EDF, baptisé « Hercule », doit conduire à la création de trois entités distinctes. Parmi ces trois entités, EDF « Vert » regrouperait les activités commerciales du groupe, celles d'Enedis et les énergies renouvelables. Si la recherche de solutions pour accompagner EDF dans sa mutation face aux défis de l'avenir est légitime, l'ouverture d'EDF vert à un actionariat privé massif pourrait casser la dynamique d'investissement d'Enedis, affecter la qualité des services publics de distribution qui lui sont confiés par les collectivités locales concédantes, et conduire à un renchérissement du prix de l'électricité pour financer les versements de dividendes aux nouveaux actionnaires privés, pénalisant les consommateurs, déjà massivement confrontés à de graves difficultés.

En tout état de cause, le SYDEC déplore l'absence totale d'information des territoires, et a fortiori de concertation avec eux, en premier lieu avec les autorités organisatrices de la distribution d'électricité, pourtant propriétaires des réseaux.

Le 20 janvier 2021, les élus du conseil d'administration de la FNCCR, dont le SYDEC est un membre historique, ont adopté une motion visant à alerter le Gouvernement quant à leurs inquiétudes, dans un contexte où la distribution d'électricité n'a jamais été aussi déterminante pour assurer la pleine relance économique et s'engager collectivement dans la transition énergétique.

Vu le rapport présenté en séance et considérant les éléments énoncés,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 26 voix (Senay OZTURK et Jérôme NOBLE ne participent pas au vote),

DÉCIDE l'adoption de la motion sus-présentée et sa transmission au Syndicat Mixte Départemental d'Équipement des Communes des Landes.

La FNCCR, association de collectivités locales qui organisent les services publics locaux en réseaux, attire l'attention sur le projet « Hercule », annoncé par EDF. Celui-ci, lancé sans concertation avec les territoires, consisterait en la scission d'EDF en trois parties distinctes et reste opaque sur la question des financements de chacune.

EDF Vert, qui superviserait Enedis, en charge du réseau de distribution d'électricité, pourrait voir son capital ouvert aux actionnaires privés. Ainsi, une augmentation du tarif d'utilisation des réseaux pourrait être décidée afin d'augmenter les dividendes versés aux actionnaires, remettant en question l'autorité des territoires à ce sujet.

La motion déposée par la FNCCR demande l'intégration des territoires dans l'élaboration du projet « Hercule », afin de préserver l'intérêt général. ■



LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 6 MAI 2021

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.

1 Motion contre la réduction de l'offre de services postaux à ONDRES



Par courrier en date du 11 décembre 2020, la Direction de la Poste a fait savoir à la commune sa décision de réorganiser les services qu'elle met à la disposition des Ondraises et des Ondrais, à savoir :

- D'une part, le retrait du distributeur automatique de billet,
- D'autre part, la réduction des heures d'ouverture au public et, notamment la fermeture du bureau le samedi matin.

Cette décision ne repose pas sur l'analyse de l'activité de son bureau et aucun rapport de l'entreprise ou du trafic guichet réellement constaté n'a été produit.

Seuls des éléments de rentabilité et de gestion du personnel sont avancés pour justifier cette réorganisation.

Si une extension d'ouverture de 13h30 à 14h est actée, la fermeture du bureau le samedi matin pénalise fortement les Ondraises et les Ondrais, notamment ceux travaillant toute la semaine.

Madame le Maire indique qu'un Collectif « Sauvons la Poste d'Ondres » s'est constitué et que ses représentants ont été reçus en Mairie.

Après avoir entendu Madame le Maire, Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment l'article L 2121-29, **AFFIRME** que la Poste exerce des missions de service public qui imposent une proximité avec les usagers ;

PROTESTE contre l'utilisation des salariés et des usagers de la Poste comme variable d'ajustement pour « rentabiliser » l'entreprise ;

S'OPPOSE à la décision de la Poste de diminuer l'offre de service et de réduire les horaires d'ouverture du guichet présent sur la Commune d'Ondres.

Suite aux annonces de la Poste et à la concertation avec le collectif « Sauvons la Poste d'Ondres », la pétition lancée est relayée à l'accueil de l'Hôtel de Ville et des associations locales de défense des consommateurs, notamment la Confédération Syndicale des Familles et Indecosa CGT. La municipalité s'oppose à la réduction annoncée de l'amplitude horaire et des services fournis au bureau de poste d'Ondres, service public.

2 Motion pour un moratoire sur le déploiement de la 5G

Madame le Maire expose que la Commune d'ONDRES est engagée dans la transition écologique, respectueuse de la justice sociale. Elle est actrice d'un développement soutenable, favorable au progrès dès lors qu'il a pour objet premier de servir l'intérêt général. Succédant aux technologies 2G, 3G et 4G, la 5G est donc la cinquième génération de réseaux mobiles. Elle est conçue pour permettre des débits dix fois supérieurs à la 4G, permettant de développer « la réalité virtuelle », « les transports intelligents », les « villes intelligentes », « l'industrie du futur », « la télémédecine » ou encore « l'éducation en ligne », selon ses promoteurs.

Le Gouvernement l'a identifié comme un enjeu stratégique pour notre Pays le 18 novembre dernier 2020.

Sous formes d'enchères, il a récemment attribué deux nouvelles bandes de fréquences aux différents opérateurs

(bande 3,4 à 3,8 GHz et bande de 24,25 à 27,5 GHz), permettant son déploiement.

Après avoir entendu Madame le Maire, Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des voix,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29, **CONSIDÉRANT** qu'aucun débat public ou concertation avec les habitants n'a été entrepris sur le déploiement de la 5G,

CONSIDÉRANT que les résultats des études d'impact sur la santé publique, la biodiversité et l'environnement ne sont toujours pas connus,

CONSIDÉRANT que le principe de précaution doit, en tout état de cause, prévaloir en matière de santé publique mais aussi sur la biodiversité et l'environnement,

S'INQUIÈTE de la consommation de ressources massives nécessitée par cette technologie,

DEMANDE au Premier Ministre de surseoir au déploiement de la 5G, tant que les études scientifiques et les impacts sanitaires et environnementaux n'ont pas abouti.

DEMANDE au Gouvernement de favoriser la recherche pour l'Internet de demain de façon à ce que la France soit indépendante des puissances marchandes et fasse en sorte aussi que le numérique devienne un bien commun.

La commune demande au Premier Ministre de différer le déploiement de la 5G car des zones d'ombre subsistent concernant cette technologie. Des études sont notamment en cours concernant ses effets sur la santé ou encore l'environnement. Des doutes demeurent également quant à la consommation croissante d'énergie et d'équipements due à l'évolution des technologies de réseau mobile et quant à la collecte de données personnelles. ■



ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES : LA NAVETTE SOLIDAIRE POUR SE RENDRE AUX URNES

La navette solidaire, lancée par la ville en avril dernier, sera en service pour les scrutins des 20 et 27 juin 2021, entre 9h et 16h. Gratuite, cette navette s'adresse aux personnes de 70 ans et plus, ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite permanente ou temporaire.

Le principe ? Une fois inscrit au service, il suffit de réserver votre créneau **les lundis précédant le vote** puis la navette vous

recupère à votre domicile et vous dépose au terminus, le long de la salle Capranie, qui regroupe les cinq bureaux de vote. Vous n'avez alors plus qu'à voter et la navette vous reconduira chez vous.

Pour vous inscrire sur la liste des bénéficiaires ou obtenir davantage d'informations, vous pouvez appeler d'ores et déjà le **07 86 29 86 74** le lundi matin. ■



COMMÉMORATION DU 8 MAI : UN TEMPS D'HOMMAGE

Samedi 8 mai dernier, en comité restreint du fait du contexte sanitaire, se tenait au monument aux morts d'Ondres un moment de commémoration à l'occasion de l'armistice du 8 mai. Le 8 mai 1945 marque en effet chaque année la date de fin de la seconde Guerre mondiale, et la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie. ■



LES ASSISES DU SEIGNANX : REVUE D'ACTUALITÉ

La Communauté de communes du Seignanx a lancé, depuis le 1^{er} mars dernier, les Assises du Seignanx, un projet d'envergure de démocratie participative afin de partager et construire ensemble notre territoire ! Ces Assises se déroulent dans les huit communes du Seignanx, en plusieurs étapes, par plusieurs canaux, et ce jusqu'au 31 décembre 2021.

L'objectif ? Créer des espaces de dialogue, d'échanges, de réflexion afin de faire se rencontrer habitants et élus du Seignanx autour de thématiques fondamentales permettant d'entrevoir l'évolution souhaitée et souhaitable du territoire.

Double regard dans le Seignanx, à vos votes !

Le concours photo organisé par les Assises du Seignanx et ouvert du 1^{er} mars au 24 mai vous propose à présent de voter pour vos clichés préférés en ligne. Le thème de « double regard » a pour but de partager un état des lieux du territoire et inciter les habitants et les acteurs à contribuer à son évolution. Ainsi, avec le concours photo, les participants s'approprient de manière ludique et créative la thématique « Aménagement du Territoire » via une photographie représentant pour eux le plus bel endroit du Seignanx, un espace à sanctuariser, ou, a contrario, l'endroit le moins beau pour lequel un aménagement futur leur semble souhaitable. Ces différents points de vue serviront aussi à éclairer les élus en

charge de « l'aménagement du territoire » sur les réalités de ce dernier. Pour voter, retrouvez la procédure sur cc-seignanx.fr et sur la page Facebook du Seignanx. Remise des prix et annonce des résultats le vendredi 3 juillet.

Évolution du trait de côte : une visite à Ondres



Le jeudi 28 mai s'est tenue à la plage une déambulation à deux voix portant sur les risques littoraux et le recul du trait de côte, animée par le CPIE Seignanx Adour et le service urbanisme de la communauté de communes du Seignanx. Un événement qui a permis aux animateurs et aux participants – venant de tout le Seignanx et de la

côte basque – d'échanger et de témoigner autour de ces sujets. Ensemble, ils ont exploré les problématiques de l'espace littoral, afin de percevoir comment l'aménager, tout en le préservant.

PCAET, une exposition pour l'expliquer

Le mercredi 19 mai, à Saint-André-de-Seignanx, des élus et techniciens de la communauté de communes ont accueilli les administrés pour leur présenter l'exposition « Le PCAET, mais c'est quoi ça ? », une mise en images par l'illustrateur Jean Duverdier des grands principes et enjeux du plan climat air énergie territorial. Ce document énonce les actions visant à lutter contre le réchauffement climatique et à préserver la qualité de l'air d'un territoire pour 6 ans. C'était l'occasion d'échanger autour de la transition écologique dans le Seignanx.

La caravane du Seignanx, lieu d'information et de concertation itinérant

La caravane a entamé son tour du Seignanx. À son bord, élus et personnels communautaires vous attendent pour évoquer ensemble les compétences intercommunales mais surtout pour écouter les idées et attentes de toutes et tous. Déjà deux déplacements faits à Ondres, le 30 mai aux abords du marché et le 16 juin à la plage. Pour retrouver les prochains rendez-vous, consultez le site des Assises du Seignanx : assises.cc-seignanx.fr. ■

FESTIMAI, TOUT AU LONG DE L'ANNÉE



La 23^e édition du festival FestiMai, le rendez-vous culturel printanier du Seignanx, qui devait se dérouler du 28 avril au 29 mai 2021 dans les huit communes du territoire, a été reportée à regret. Toutefois, dans l'espoir d'une amélioration de la situation dans les prochains mois, certains spectacles sont reprogrammés cet automne et au cours du premier semestre 2022. Les autres spectacles seront repoussés

à l'occasion du FestiMai 2022. Les billets achetés pour la saison 2021 restent valables pour les spectacles reportés en 2021. Tous les autres feront l'objet d'un remboursement, que vous pouvez d'ores et déjà solliciter auprès du point de vente qui vous les a délivrés. Pour toute information complémentaire, vous pouvez adresser un mail à animation@cc-seignanx.fr ou composer le 05 59 56 61 61. ■

LE CHEMIN DU CLAUOS S'HABILLE DE VERT

La Communauté de communes du Seignanx et la commune d'Ondres réalisent conjointement les travaux de création d'une voie verte et d'une nouvelle voie sur le chemin du Claous jusqu'à la route de Beyres, un aménagement pour favoriser et sécuriser les déplacements doux. Ces travaux,

entamés le 17 mai dernier, se poursuivront jusqu'au 31 octobre 2021. Des restrictions de circulation sont mises en place : d'abord mise à sens unique, la route sera ensuite fermée à la circulation. Cependant, l'accès aux riverains reste maintenu durant la durée du chantier. ■



NETTOYAGE DE PLAGE : UNE SOIXANTAINES D'ÉLÈVES SENSIBILISÉS AUX QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

Le 6 mai dernier au matin, dans le cadre de l'opération « Chantier citoyen » proposée par le Département des Landes aux communes littorales, les élèves de CM2 de l'école élémentaire d'Ondres sont allés ramasser des déchets sur la plage. Les enseignants, l'élue en charge de l'environnement, des parents et des animateurs accompagnaient les enfants. En parallèle, sur la plage de Labenne, quelques classes de collégiens ondrains et labennais, avec



leurs professeurs, participaient à la même action. Mégots, plastiques variés, galettes de pétrole, cordages, filets en nylon, etc. ont ainsi été ramassés et la soixantaine d'élèves a pu être sensibilisée aux différents types de pollutions, dans l'environnement aquatique mais aussi terrestre. Une belle action de sensibilisation en forme de chantier « jeunes citoyens », concrète et pédagogique. ■

PRÉVENTION COVID-19 : DES TESTS SALIVAIRES ORGANISÉS À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



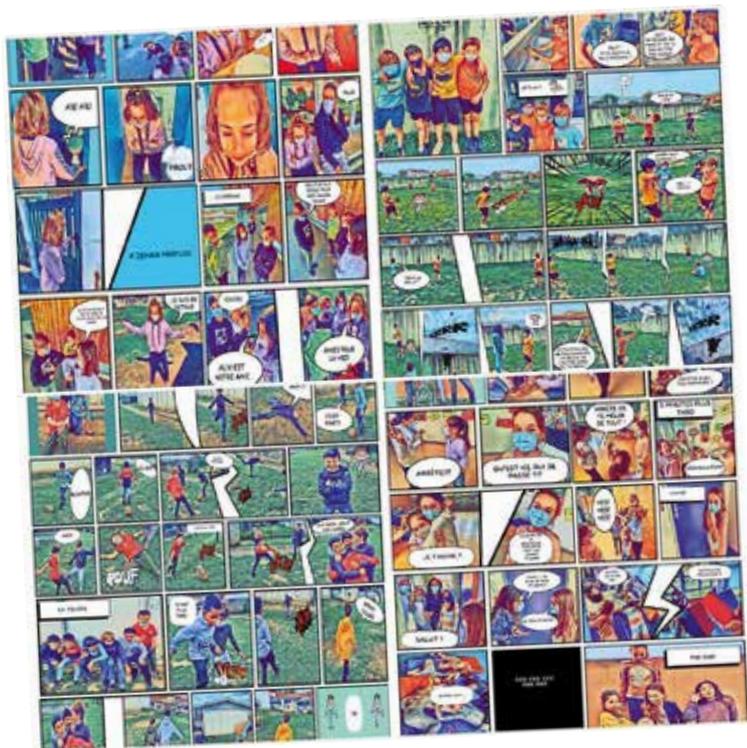
Le 6 mai dernier, c'était au tour de l'école élémentaire d'Ondres – comme d'autres écoles aux alentours – de proposer des tests salivaires à destination des élèves de l'établissement organisés par l'ARS (Agence Régionale de Santé). Ces tests entrent dans le cadre de la campagne de tests salivaires déployée par l'État et pour laquelle la Haute Autorité de Santé (HAS) avait donné un avis favorable le 11 février. Cette campagne a pour ambition de renforcer le dépistage au covid-19 et rompre plus rapidement les chaînes de contamination. Bien entendu, les tests salivaires à l'école ne sont pas obli-

gatoires, mais soumis à l'accord préalable des parents. À noter que ces tests sont réservés en priorité aux élèves des écoles maternelles et élémentaires, pour qui les prélèvements nasopharyngés (pris dans le nez) peuvent s'avérer difficiles. Après avoir été testés (et pour certains après avoir craché avec enthousiasme dans le tube prévu à cet effet !!), les échantillons sont envoyés en laboratoire et les résultats remis sous 24 heures aux parents (ou représentants légaux des élèves) ainsi qu'aux médecins conseillers départementaux de l'Éducation nationale. ■

TEMPS PÉRISCOLAIRE : LES CM1 S'ESSAIENT (AVEC SUCCÈS) À LA BD !

Quelle réussite ! Durant ce printemps, à l'occasion des temps périscolaires (ceux du mardi soir), les élèves de CM1 de l'école élémentaire d'Ondres ont pu s'essayer à la bande dessinée, emmenés par leurs animatrices Prescillia et Laura. Et quel joli travail ! Si l'on ne nous avait pas dit que ces « planches » étaient réalisées par des enfants, nous ne l'aurions pas cru.

L'objectif ? Faire découvrir cet art aux enfants, leur permettre de s'exprimer à la fois par l'écriture et par le dessin, raconter leur « vie en CM1 » et, aussi, découvrir des outils numériques de réalisation de BD. Car, en effet, ces planches – que vous pouvez découvrir exposées à la ludo-bibliothèque d'Ondres jusqu'à la fin de l'année scolaire, mardi 6 juillet 2021- ont été finalisées informatiquement, sur tablette et ordinateur, au sein de la ludo-bibliothèque d'Ondres. Il aura fallu uniquement deux mois aux enfants pour parvenir à ce beau résultat. Des vocations seront peut-être nées... Mais, ce qui est certain, c'est qu'ils y ont pris du plaisir. Bravo à tous les participants ! ■



UN BABY-SITTER AVERTI EN VAUT DEUX

La structure information jeunesse propose aux jeunes à partir de 16 ans deux demi-journées de sensibilisation à la pratique du baby-sitting, les 30 juin et 3 juillet prochains. Les équipes de la maison de la petite enfance et de la ludo-bibliothèque, qui participent au projet, partageront leurs savoirs et savoir-faire avec les participants.

Plusieurs thèmes seront abordés : psychologie de l'enfant, hygiène et soins, premiers secours ou encore littérature jeunesse, des apports utiles pour être plus à l'aise et rassurer les familles ! À l'issue de ces journées, chacun recevra un guide du baby-sitter et aura la possibilité de figurer dans un listing de mise en relation avec les parents, tenu par le point information jeunesse.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 25 juin à la mairie ou au PIJ. Renseignements au 0665694988 et à l'adresse pj@ondres.fr ■



BAFA ET BNSSA CITOYENS, UNE BOURSE POUR LES JEUNES ONDRAIS



De nombreux jeunes souhaitent s'impliquer auprès des enfants ou dans le sauvetage. Si à partir de 17 ans, ils peuvent s'inscrire au BNSSA (brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique) et au BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), ces deux brevets, clés pour entamer un parcours professionnel, constituent un investissement financier conséquent pour les jeunes. La commune propose aux Ondrais de bénéficier d'une bourse citoyenne pour financer BAFA ou BNSSA, opération coordonnée par le PIJ. En contrepartie, la ville d'Ondres demande aux jeunes de s'engager dans une action citoyenne de 40 heures sur 2 mois minimum. Les demandeurs peuvent compléter leur bourse avec une autre aide, proposée par le département des Landes. Pour mener leur action citoyenne, les jeunes ont la possibilité de se rapprocher d'une association, d'un service municipal... auxquels ils apportent leurs compétences. Cette expérience enrichissante, premier pas

dans le volontariat et dans la vie communautaire, a pour but de faire découvrir aux participants l'animation ou le sauvetage aquatique et de valoriser leur engagement citoyen. Cette année, trois jeunes ont sollicité le dispositif auprès du PIJ d'Ondres. ■

UN PRINTEMPS SPORTIF

Le service des sports n'a pas chômé dernièrement et a proposé aux enfants Ondrais de beaux moments physiques. Dans le cadre scolaire d'abord, nos petits curieux ont pu s'essayer à l'ultimate durant la pause méridienne ; ils ont aimé troquer leur ballon contre un frisbee pour marquer des points contre leurs adversaires. La découverte de sports innovants plaît toujours autant ! Au sein des ateliers SPORT & CO du mercredi matin, les enfants ont eu la chance de pratiquer différents sports – bouncerball, bumball, dodgeball, baseball, basket, foot, etc. – : toujours autant de plaisir et de camaraderie pendant ces temps sportifs ! Enfin, quelques jeunes ont répondu « présent ! » et ont participé aux différents tournois – basket, foot, baseball, hockey, etc. – proposés lors des ateliers SPOR'ADOS, bonne ambiance au programme ! ■



YOHAN, UN SERVICE CIVIQUE AUTOUR DU SKATE

Passionné de skate et animé par la défense de l'environnement, le jeune Ondrais a souhaité effectuer son service civique auprès de la ville d'Ondres. Yohan a ainsi pu faire connaissance avec les équipes municipales et mettre ses talents et motivations au service de la commune, un premier pas dans l'optique de créer plus tard une association dédiée au skate. Allié au service jeunesse et en partenariat avec le service des sports, il mène plusieurs actions pour valoriser les mobilités douces au sein du territoire. Il a ainsi été partie prenante dans les réflexions autour de l'aménagement du futur skatepark, intégré dans le projet de création d'un

nouvel espace dédié à la jeunesse, face à la ludo-bibliothèque. Yohan a également été consulté au sujet des pistes cyclables ondraises et a rejoint l'équipe périscolaire et le service des sports pour proposer aux enfants des cours de skate et autres activités sportives, une belle façon de partager sa passion. La ville d'Ondres adresse ses remerciements à Yohan, impliqué dans ses actions et concerné par la préservation du cadre de vie de la commune. Il souhaite d'ailleurs adresser un message à tous les Ondrais : « Respectez la plage ! », un engagement en forme de clin d'œil pour ce jeune passionné. ■



MAJORITÉ MUNICIPALE

1 AN DÉJÀ...

D'ici quelques jours, notre conseil municipal « soufflera » la première bougie de son élection. À ce stade de notre mandat, nous devons aux Ondrais et aux Ondrais qui nous ont confié les destinées de notre commune, un premier bilan de ce qui a été réalisé conformément à nos engagements : l'arrivée de Chronoplus à Ondres dès 2022 grâce à notre adhésion au Syndicat des Mobilités ; le redémarrage d'un plan plage, respectueux de notre environnement ; la transformation du restaurant scolaire en self ; le réaménagement complet du marché dominical qui a pris une ampleur sans précédent ; l'étalement de la dette de la commune redonnant une capacité de financement pour l'investissement et le fonctionnement ; la mise en œuvre de

nombreuses actions de solidarités pour garantir à tous un égal accès au Service Public, navette solidaire, plate-forme solidarité, service d'accompagnement numérique, assurance complémentaire « Ma commune Ma santé » ; un travail de fond sur la cohésion Enfance Jeunesse ; la préservation de la biodiversité avec un plan de gestion différenciée des espaces verts ; des actions de sécurisation des déplacements piétons et vélos ; le renouvellement du Conseil des Jeunes et la mise en place du Conseil des Sages ; le suivi des réalisations d'urbanisation / voirie et la reprise des aménagements relatifs à la voirie ; une politique des Ressources Humaines innovante avec l'arrivée du nouveau Directeur Général des Services (mise en place de la

mobilité interne, points mensuels avec les partenaires sociaux).

Alors « OUI », en même temps que nous soufflons sur la bougie d'anniversaire de notre mandat, un vent nouveau souffle sur notre commune pour le « bien-être » de toutes et tous. ■

E. Belin / P. Pasquier / N. Duru / J. Noble / C. Guéraud / F. Laharie / C. Vicente-Pauchon / S. Arla / F. Tramasset / S. Coelho / C. Rochefort / D. Camy / C. Vicente / M. Forte / C. Esplan / C. Duru / S. Ozturk / V. Pourrez / C. Burgard / JP. Labadie / V. Baudonne / S. Dylbaitys

MINORITÉS MUNICIPALES

GROUPE « VIVR'ONDRES »

UNE PLAGE SANS POUBELLE ET SURTOUT SANS CONCERTATION !

Supprimer les poubelles sur le sable pour limiter la pollution du site est sans doute une bonne idée, d'ailleurs cette initiative faisait partie du projet de plan plage de l'ancienne majorité... Mais cela se prépare ! Or, quand les poubelles ont été retirées, personne n'avait été associé au projet. Aucune concertation préalable des élus d'opposition, des Ondrais, des associations concernées, des acteurs du tourisme, ni l'office de tourisme, ni les hébergeurs, pas même les commerçants de la plage... Aucune pédagogie avec les citoyens, locaux ou touristes, aucun travail en amont avec les écoles et le centre de loisirs, alors

que chacun sait que tout commence à ce niveau. Ceci n'est qu'un exemple, au-delà du sujet, c'est l'absence totale de débat sur l'ensemble des sujets qui ressort de ces premiers mois de mandature. Pourtant les intentions étaient bien affichées, « au début »... Madame le Maire nous disait en Juillet « Ces commissions seront des véritables commissions de travail, j'aimerais que l'on puisse échanger... On ne sera peut-être pas toujours d'accord mais il y aura un vrai travail sur les dossiers, et pas simplement de l'information. » Onze mois plus tard, force est de constater qu'on est loin de toutes ces promesses.

Une seule commission environnement en Novembre compte rendu reçu en fin Mai, la prochaine est pour bientôt, on va parler... des poubelles à la plage, enfin on va nous informer de la suppression des poubelles à la plage. Une seule commission voirie, Patrimoine bâti, urbanisme et rien de prévu à l'horizon. Nous voulons bien débattre en commission encore faut-il en organiser. ■

F. Romero / JM. Mabillet / A. Caliot / M. Larrieu / C. Eyheramouno / D. Ouvrans

GROUPE « ONDRES, COMMUNE CITOYENNE »

ÉLECTIONS, PIÈGE À C... ?

Selon la loi de Brandolini, il serait vain d'espérer pouvoir défendre en 1700 signes, une idée aussi éloignée du mythe national encore partagé que celle qui suivra. Ce qui permettra à ceux qui veulent conserver leur certitude de balayer cet article sans même l'examiner, et donnera quelques pistes à ceux qui voudraient creuser la question : La séquence historique allant de la révolution bourgeoise de 1789 à la fin de la commune de Paris de 1871 a eu pour effet de redistribuer les cartes du pouvoir politique entre l'ancienne noblesse et la nouvelle richesse mobilière. L'aboutissement de ce

processus a été la mise en place de la procédure de l'élection qui a permis à la fois : - de légitimer un pouvoir en place illustrant la formule de Tocqueville : « *je n'ai pas peur du suffrage universel, les gens voteront comme on le leur dira* » (1) - d'assurer aux tenants du pouvoir économique la capture du pouvoir politique (2) Sauf, peut-être, élections municipales, (par proximité élus / électeurs, et moindre influence des médias), les autres scrutins (présidentiels, départementaux et régionaux, et évidemment européens) n'en sont que l'illustration.

Plutôt que se diviser entre vote utile (ou pire, vote comme devoir civique) et abstentionnisme, c'est-à-dire se disputer sur la réponse, il faudrait peut-être acter que la question est mal posée. Seule posture possible : refuser d'être otage de ce faux choix pour délégitimer définitivement le groupe de votants indolents (3) devenu largement minoritaire qui nous maintient dans cette prison politique. ■

Ne pouvant pas dépasser 1700 signes, nous vous renvoyons vers notre page facebook pour les références des points 1, 2 et 3.

Sébastien Robert



DOSSIER VOTRE ÉTÉ À ONDRES

ÉDITORIAL : LE RENOUVEAU DE L'ÉTÉ...

Bien souvent (et plus encore quand le printemps a été capricieux), l'été résonne pour bon nombre d'entre nous comme la saison du renouveau : celle où l'on ressort davantage, où l'on s'allège des vestes et autres carcans, où l'on aspire à un temps retrouvé, celui avec la famille, les amis, au grand air (et sous le soleil tout de même). Cette année, ce besoin se fait ressentir avec davantage encore d'acuité après l'année de crise sanitaire et de confinements à répétition que nous avons vécue. Place à l'envie, au dynamisme, au renouveau (sans pour autant perdre de vue les protocoles et précautions sanitaires en cours) !

C'est pourquoi – puisque les dispositions en vigueur le permettent désormais –, élus et agents municipaux ondrais, vous ont préparé une saison estivale bercée par trois grands maîtres-mots : dynamisme, éclectisme et nouveauté !

Du dynamisme, d'abord, avec l'équipe du Poste de secours et les services techniques qui sont en train de « figoler » les moindres détails pour des moments à la plage d'Ondres agréables et en toute sécurité. La surveillance de baignade débu-

tera le 12 juin prochain pour une durée de trois mois. Cette saison devrait voir aussi, nous avons travaillé pour, la labellisation du Poste de secours en Qualité tourisme. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés à ce sujet.

De l'éclectisme, ensuite, avec de nouveaux appels d'offres à la plage et la création, ainsi, de nouveaux emplacements pour davantage de diversification des commerces. Outre la piscine, l'école de surf et les traditionnels commerces de bouche, vous retrouverez cette année à la plage d'Ondres un bazar de plage, un foodtruck autour des fruits frais, une seconde école de surf, une créatrice de chaussures et de vêtements, et quelques surprises.

Des nouveautés, enfin, avec des cours de yoga à la plage, sur lesquels vous aurez prochainement davantage d'information via le site internet de la ville et ses réseaux sociaux. Côté animations de l'été, vous retrouverez aussi vos rendez-vous – comme les marchés du COS ou du terroir –, mais aussi des nouveautés dont les concerts à la plage ou encore les soirées ciné-concert au stade. Et pour vous rendre à la plage, votre

navette démarrera le 3 juillet prochain ! En somme, un été de renouveau à découvrir dans ce dossier de votre magazine Info Ondres ! Bel été à tous ! ■



*Jérôme Noble,
Adjoint délégué au développement
économique et au tourisme*



POSTE DE SECOURS : LA SURVEILLANCE DE BAINNADE DÉBUTE LE 12 JUIN

Comme chaque année, dès que le mois de juin est arrivé, les « choses » s'accroissent du côté de la plage d'Ondres ! Et pour causes, le site et ses différents acteurs se préparent à vivre et vous faire passer une belle saison estivale 2021 ! Cette saison, cette année, sera lancée le 12 juin, avec l'ouverture ce jour-là de la surveillance de la baignade. Christophe Casbas, le chef de Poste, et son équipe auront ainsi pris place au sein du Poste de secours afin de surveiller la plage tout l'été ! Cette année, la surveillance a lieu du 12 juin au 12 septembre inclus, selon trois grandes périodes avec des horaires spécifiques à connaître.

Les périodes et horaires de surveillance de la plage d'Ondres :

- du 12 juin au 2 juillet de 12h00 à 18h30 ;
- du 3 juillet au 29 août de 11h00 à 19h00 ;
- du 30 août au 12 septembre de 12h00 à 18h30.



En choisissant de vous rendre à la plage durant ces horaires, vous pouvez ainsi profiter des plaisirs et bienfaits de l'océan, en toute sécurité. Pour veiller à ce que la plage soit un moment de sérénité, c'est une équipe de secours dont les membres sont tous titulaires de qualifications permettant d'assurer la surveillance de la baignade ainsi que de diplômes de secourisme qui sera à votre service. Chacun a validé son stage en

mer organisé par le Syndicat Mixte de Gestion des Baignades Landaises (SMGBL). Le chef de Poste civil, Christophe Casbas, sera assisté par deux adjoints au chef de Poste, Guillaume Mazau et Timothé Przygoda. Les CRS, quant à eux, seront présents du 3 juillet au 29 août. Notez qu'un défibrillateur semi-automatique **est disponible et accessible toute l'année au niveau des sanitaires de la plage.** ■

LE POSTE DE SECOURS EN COURS DE LABELLISATION « QUALITÉ TOURISME » !

Information, et non des moindres, cette année le Poste de secours d'Ondres est en cours de labellisation « Qualité tourisme » ! Ce label, que vous connaissez assurément, est une marque nationale d'État qui vient féliciter et récompenser le travail mené par des professionnels du tourisme (Poste de secours, Office de tourisme, hébergeurs, etc.) en matière de qualité de

l'accueil proposé et de leurs prestations. Cette labellisation (qui est en très bonne voie pour le Poste de secours d'Ondres !) est le fruit du travail conjoint de plusieurs services municipaux – nageurs sauveteurs, services techniques, communication, accueil – et de la volonté des élus afin que le Poste de secours réponde aux attentes des usagers de la plage et, plus largement même,

qu'il anticipe leurs besoins (sensibilisation aux particularismes de l'océan...). Cette démarche se traduit aussi par une information exhaustive et ciblée à ce sujet sur le site internet de la ville (www.ondres.fr) dans l'onglet « La plage ». De quoi passer des vacances à Ondres en toute sérénité ! ■





UNE NAVETTE POUR LA PLAGE : DU 3 JUILLET AU 29 AOÛT

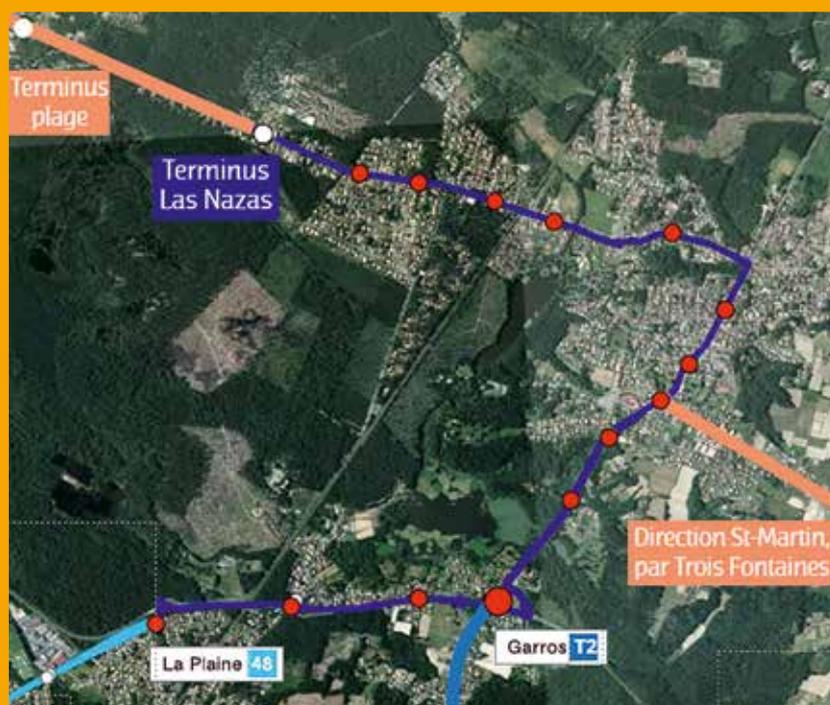
À l'entame des vacances scolaires, comme de coutume, la navette vous permettant de vous rendre à la plage d'Ondres « reprend du service », et ce du 3 juillet au 29 août 2021... Un service pratique et responsable puisqu'il évite la démultiplication des voitures sur le site naturel de la plage. Mais cette année, il y a de nombreuses nouveautés au programme ! Tout d'abord, pour rappel : en lien avec l'adhésion de la com-

mune d'Ondres au SMPBA (Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour), la navette qui vous accompagne l'été prend dès cette saison estivale 2021 de nouveaux contours sous la bannière Txik Txak. À noter : des dénominations d'arrêts repensées pour plus de praticité au quotidien, un nouvel arrêt sur la commune au niveau de l'éco-quartier des Trois Fontaines, et une ligne en réalité désormais plus longue puisqu'il

s'agira d'une ligne unique allant de la plage d'Ondres à Saint-Martin de Seignanx aller-retour. Avec une fréquence annoncée de 20 minutes entre chaque navette, de 10h à 23h, ce service public sera – c'est certain – encore très emprunté cet été. Ce service estival 2021 est gratuit. Retrouvez, très prochainement, tous les horaires et détails sur le site internet www.ondres.fr ■

POUR RAPPEL

Dès cette année, la navette s'arrête bien au parking de la plage.
En 2022, la ligne sera complétée avec, à Ondres, trois nouveaux arrêts supplémentaires au-delà de l'ancien terminus Las Nazas.
Ainsi, pour la partie ondraise, la ligne Chronoplus Trois Fontaines – plage d'Ondres (ligne 48) comptera 14 arrêts au total.





VOS ANIMATIONS DE L'ÉTÉ !

Concerts, ateliers, marchés non alimentaires, déambulations et fêtes en tous genres... Autant de temps festifs de découvertes, rencontres et de partage que nous sommes nombreux à attendre avec impatience ! Alors, en espérant que le contexte sanitaire nous permette de les tenir, les associations et services municipaux vous ont concocté un programme d'animations étoffé pour les mois de juillet et août. Focus.

En sons et en images...

Nouveauté de cette année, ouvrez vos agendas, vous avez rendez-vous cet été avec du cinéma et de la musique, au stade et à la plage. Tout d'abord, deux concerts gratuits à la plage vous sont proposés à 19h (idéal en sortie de plage !), le jeudi 15 juillet avec le groupe Swing Cocottes, talentueux et un tantinet décalé, et le mercredi 4 août avec le groupe Bourbon Street Band (jazz esprit Nouvelle-Orléans). Et ce n'est pas tout... Si le son continue, l'image vient y ajouter un supplément d'âme lors des deux soirées ciné-concert qui vous sont également proposées. Au stade municipal, à 20h, rendez-vous dimanche 18 juillet avec le groupe Just In Time et le film *Hors normes*. Puis le dimanche 8 août avec le groupe Mississippi Guinguette et la projection plein air du film *L'école buissonnière*. Des rendez-vous, gratuits, à ne pas manquer !

Avis aux passionnés d'automobiles !

Du côté associatif aussi, les idées ne manquent pas ! Ainsi, l'association Auto-Rétro du Seignanx que vous étiez habitués à retrouver dans le cadre des Fêtes d'Ondres, vous propose (avis aux amateurs de belles et anciennes voitures !) le samedi

17 juillet un défilé de voitures anciennes. Départ 9h30 du parking de la mairie et arrivée à 11h30 à la salle Dous Maynadyes (avenue de la plage), après un circuit en ville. Plongeon dans l'histoire automobile assuré !

Un été solidaire...

À Ondres, nous vous proposons aussi de passer un été solidaire en participant à la collecte de sang organisée par l'Établissement français du sang (association pour le don du sang bénévole, en partenariat avec la ville d'Ondres, et ce le lundi 26 juillet, de 9h30 à 13h à la salle Dous Maynadyes (avenue de la plage). En été, comme toute l'année, le besoin en sang, en plaquettes... est conséquent et continu. Ces collectes sont ainsi essentielles.

L'incontournable marché nocturne !

Les marchés nocturnes du COS reviennent aussi cet été... pour notre grand plaisir ! Il faut dire que les marchés non alimentaires ont manqué à l'appel cette année du fait du contexte sanitaire. Ainsi, désormais, vous pourrez déambuler sur ce marché, à la tombée du jour, entre charcuterie locale, paréos, artisanat local, bijoux de créateurs

et tant d'autres propositions. RDV de 19h à 23h, sur le parking de la plage d'Ondres les mardis soir, du mardi 20 juillet au mardi 24 août.

Traditions au programme...

Si l'été sera fait de nouveautés, il comptera aussi des temps de tradition... Cette année, les courses de vaches landaises reviennent en effet et se tiendront dans les arènes provisoires installées au stade d'Ondres pour l'été. Tous les lundis soir, du 12 juillet au 30 août, rendez-vous à 21h avec les vaches, bien sûr, mais aussi les artistes de ganaderia qui virevoltent autour d'elles.

Un peu de terroir

Sur l'ensemble du territoire du Seignanx, se tiennent tous les vendredis les marchés du terroir, où retrouver producteurs et artisans locaux. Au menu, la fine fleur des produits landais et basques : jambon, fromage, miel, confitures, tourtières, pastis landais, gâteaux basques, vin... sans oublier les piments, le tout animé par le passage des bergers landais sur leurs échasses et clôturé par une tombola. L'édition d'Ondres se tiendra le vendredi 9 juillet, à partir de 9h, place Richard Feuillet. ■





MIEUX CONNAÎTRE L'OCÉAN : AVEC « VIS TA PLAGE » ET LES RÉUNIONS D'INFORMATION DU POSTE DE SECOURS !

Depuis le 12 juin, sur notre site internet et via la page officielle Facebook de la ville ainsi que son Twitter, vous avez certainement vu passer quelques messages de sensibilisation aux dangers de l'océan. Du moins, quelques messages d'information qui nous rappellent que pour profiter des bienfaits de l'océan, il faut aussi et avant tout rester humble face à lui. Il s'agit de la campagne de sensibilisation lancée par le SMGBL (Syndicat Mixte de Gestion des Baignades Landaises), en partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme des Landes (CDT) et EUROSIMA, et qui ambitionne de rappeler les conseils pratiques et les comportements à adopter pour profiter de la plage en toute sécurité. Nommé « #Vis ta plage », cet ensemble de messages s'adresse tout autant aux baigneurs, pro-

meneurs, pratiquants d'activités nautiques qu'aux parents, tout simplement. Bienveillants et allant à l'essentiel, ces messages indiquent notamment qu'il faut se baigner uniquement entre les deux drapeaux bleus (zone de baignade surveillée), qu'en balade sur le sable il faut marcher sur le sable sec, qu'en cas de difficulté il faut rester calme et attirer l'attention ou encore que le numéro d'urgence est le 112.

Les dimanches matin, sensibilisation au Poste de secours

Pour compléter cette démarche générale, le Poste de secours d'Ondres propose tous les dimanches matin, du 4 juillet au 29 août, des séances ouvertes à tous d'information et de sensibilisation. Un temps idéal pour en

apprendre davantage encore sur la sécurité dans l'eau ou bien sur l'environnement et le cadre naturel, et oser poser ses questions aux nageurs sauveteurs ondras. Rendez-vous devant le Poste de secours, les dimanches du 4 juillet au 29 août, de 10h à 11h. ■



L'OFFICE DE TOURISME DU SEIGNANX : VÉRITABLE CENTRE DE RESSOURCES LOCAL !

L'Office de tourisme a pour principales missions l'accueil et l'information des vacanciers, ce n'est un secret pour personne. Dans le Seignanx, il se positionne également comme un vrai centre de ressources pour ses habitants qui peuvent y trouver des idées de balades pédestres ou à vélo, de visites, d'animations... mais aussi des services pour faciliter le quotidien de chacun, locaux et touristes. Il y a quelques années, l'Office du Seignanx a commencé à développer plusieurs billetteries, susceptibles de vous intéresser :

- Cartes de pêche : pour les amateurs de brochet, perche ou gardon ;
- Billets au parc aquatique de Labenne : pour les fans de toboggans et ventrigrisse ;

- Bons de réduction à l'écomusée de Marquèze : pour les passionnés de patrimoine et de traditions ;
 - Aquarium de Biarritz et Cité de l'océan (réduction 1 €) : pour les amoureux de requins, phoques, ou poisson-clown ;
 - Visites guidées de Bayonne : pour les aficionados aux vieilles pierres, chocolat ou street-art ;
 - Trotinette ou skate électrique (-10 %) : pour les férus d'expériences ludiques ;
- L'office de tourisme s'intéresse également aux transports doux et à tous les mobilités et propose la vente des titres de transport du réseau Chronoplus (1h, 24 heures, 10 trajets, 7 jours), les cartes 10 trajets du réseau landais XLR, des excursions en juillet-août

sur la côte basque ou l'Espagne avec l'auto-cariste le Basque Bondissant. Enfin, l'office est doté d'un site de billetterie en ligne avec paiement sécurisé, adapté aux téléphones mobiles et aux tablettes. En quelques clics, réservez vos billets pour la saison culturelle d'Ondres et du Seignanx, ou votre place pour les animations organisées par les associations locales telles que les courses de vaches landaises ! Bref, l'office, ce n'est pas que pour les touristes ! ■

*Faustine, Marie, Leslie, Armelle & Jérôme
(l'équipe de l'été 2021)*

YOGALAND : VOTRE CENTRE DE YOGA ET DE BIEN-ÊTRE À ONDRES !

Si vous pratiquez le yoga ou bien que vous passez régulièrement vers l'avenue de la plage, vous connaissez assurément Yogaland, centre de yoga installé à Ondres depuis dix ans maintenant. Une décennie, déjà ! Alors pour célébrer cela et répondre davantage encore aux besoins de chacun, Yogaland – fondé par Loïc Morice – vient de « faire peau neuve » en réalisant des travaux de septembre à décembre 2020 et en étoffant son offre de services en direction du bien-être au sens large. Les grandes nouveautés ? Elles sont au nombre de deux : un lieu désormais mieux pensé avec notamment un véritable espace accueil, un espace plus lumineux et ouvert favorisant davantage de bien-être, et même un espace convivial avec une terrasse ; et la réunion en un seul et même endroit de plusieurs professionnels du bien-être permettant de proposer à présent une vision d'ensemble dans une approche holistique du bien-être. Zoom sur Yogaland, version 2021 !

Yoga pour tous avec Loïc...



Yogaland c'est tout d'abord du yoga pour tous... Du yoga pour se détendre, mieux vivre ou encore mieux se connaître... Et pour cela, c'est avec Loïc que vous avez rendez-vous. Pratiquant le yoga depuis plus de 24 ans maintenant, et en ayant fait un véritable art de vivre, il s'est formé ces dernières années afin de partager avec les usagers sa passion pour la discipline et vous faire découvrir tous ses contours car, il l'explique, « le yoga aide à évoluer dans ce que l'on est. Cela fait un bien fou ! ». Pourquoi donc s'en priver ? ! Ainsi, que vous aimez les pratiques douces ou plus dynamiques, Loïc saura vous aiguiller et vous accompagner vers « le » yoga qu'il vous faut ! Du Hatha yoga au Vinyasa, en passant par l'Ashtanga ou encore par les moins répandus Yin yoga (idéal pour actionner le système parasympathique) et Iyengar (plus statique, en profondeur avec des cordes accrochées au mur), Loïc vous accompagne dans votre découverte des pratiques ou vos approfondissements. Pour le contacter : yogalandondres@gmail.com. Site web : <https://www.yogaland.org>

À la découverte de la kinésiologie avec Céline...



Céline Sanquer vient d'intégrer la « team » de professionnels du centre de bien-être Yogaland. Cette puéricultrice de formation initiale a ressenti le besoin de faire bifurquer sa carrière. « J'avais besoin d'être là pour moi et pour les autres » explique-t-elle. De ce point de départ en forme de changement de vie, une formation certifiante de kinésiologue à Bayonne réalisée en 2020, puis une formation de massages bien-être à Bassussary. De quoi proposer une approche esprit et corps, émotionnelle et physique avec la kinésiologie, cette thérapie brève et comportementale qui permet de « reprogrammer » de façon positive, de sortir des traumatismes et blocages passés et de développer de façon optimale les capacités de chacun. Puis les massages « pour être à l'écoute de son corps » avec des massages ayurvédiques, balinaï, hawaïens, entre autres, pour lesquels elle n'utilise que des huiles biologiques. De quoi être heureux dans son corps et sa « tête », tout simplement. Pour la contacter : charmonie40@gmail.com. Facebook officiel : [charmonie40](https://www.facebook.com/charmonie40).

Se rééquilibrer par la naturopathie avec Christelle...



Christelle, elle aussi, a également quitté son premier métier pour se diriger vers le bien-être. « Je ne me sentais plus à ma place » explique-elle, avec « une nécessité d'être davantage à l'écoute ». De cette nécessité... un long voyage en Asie, puis au retour en 2015, le souhait de se former à la naturopathie, cette approche naturelle et occidentale de santé globale. Certifiée en 2019, elle consultait depuis en cabinet indépendant avant d'embarquer dans l'aventure Yoga-



land. Que permet la naturopathie ? Un rééquilibrage général en ajustant son hygiène de vie de la tête aux pieds, en favorisant le bien-être émotionnel, le mouvement et une bonne alimentation adaptée à son organisme. En complément de cette pratique, Christelle propose aussi des massages crâniens (épaules, cervicales, tête et visage) – à tester sans tarder ! -, des séances de reiki (un soin énergétique auquel elle est aussi formée), ainsi qu'en complément, un accompagnement autour de la gemmothérapie, de la phytothérapie ou encore de l'aromathérapie. Pour la contacter : christelle.naturopathie@gmail.com. Site web : <https://christelle-naturopathie.com/>

Au cœur de l'ayurvéda avec Émilie...



Émilie, quant à elle, s'est rapidement formée au yoga afin de devenir yoga thérapeute. Le yoga, pour elle aussi, est une façon de vivre, une discipline essentielle qu'elle enseigne au sein de Yogaland et qu'elle pratique également au quotidien depuis plus de 16 ans. Après avoir pris son « sac à dos » et sa casquette « de baroudeuse » en Australie, en Inde, elle s'est aussi formée à l'ayurvéda « pour être à l'écoute de soi » explique-t-elle. Issue d'une famille de médecins (parents, grands-parents) « conventionnels » mais ayant une vision plus large que purement curative, ce n'est pas sans surprise qu'elle s'est tournée vers l'ayurvéda auquel elle s'est formée pendant 7 ans. L'ayurvéda est une approche holistique de la santé réunissant bilan, routines et rituels, régime alimentaire selon profils, automassages et massages, ou encore pratique de la respiration. Au total, ce sont 14 soins ayurvédiques qu'elle propose, adaptés à tous. Pour la contacter : contact@chikitsa-ayurveda.com. Site web : <https://www.chikitsa-ayurveda.com/> ■

SALON O COIFFEUR : MÊMES VALEURS, MÊME ESPRIT... MAIS UN SALON RÉSOŁUMENT MODERNISÉ !

Si nous allons « o » coiffeur pour « nous faire une beauté », les salons de coiffure – aussi – ont de temps à autre besoin de retrouver un coup d'éclat... C'est du moins la volonté qui a animé Laetitia Elissalde, créatrice du salon de coiffure O Coiffeur (anciennement dénommé « L'air d'un temps »). Gérante de ce salon depuis 2013, elle s'était depuis lancée dans son quotidien de travail, gagnant rapidement des clients fidèles et continuant à se former et dénicher des nouveautés... mais elle n'avait pas pris le temps de personnaliser son salon, de lui donner totalement son empreinte ou encore de lui choisir un nom à son image. C'est désormais chose faite ! Devenu O Coiffeur, ce salon de coiffure conserve donc son propriétaire, son esprit,

ses valeurs mais change sa déco. Et « il n'y a pas photo » ! Dès l'entrée, tout est plus lumineux, actuel, spacieux... Le sol beige est baigné de lumière, les postes de coiffure (désormais au nombre de sept) sont ornés de noir et de bois clair. C'est sobre, moderne, élégant. Pour accompagner le relooking de son salon, mixte rappelons-le (femmes, hommes et enfants également), elle a également souhaité développer de nouveaux services. Avec Mirentxu, une des employées, elles se sont formées au métier de barbier afin de pouvoir proposer un véritable service professionnel en la matière. Messieurs, vous ne serez pas déçus ! En prime, le salon vend des produits de soin pour cheveux, et a ajouté une gamme tout spécialement pensée pour les

hommes : Opti Mâle, de Fauvert Professionnel. Cette marque, dont les produits sont fabriqués à Aix-en-Provence, est donc Française, comme tous les produits commercialisés au sein du salon. Et ça, Laetitia y tient ! Évidemment, le salon continue de s'illustrer dans une de ses spécialités : le balayage ombre hair... vous pouvez d'ailleurs retrouver certains « créas » sur les réseaux sociaux (O Coiffeur sur Facebook ou Instagram). À la fois simple et sophistiqué, à l'ambiance familiale et conviviale, le lieu invite à un moment de bien-être. Rendez-vous « O Coiffeur », avec Laetitia, Mirentxu et Célia, au 25 chemin de Labas à Ondres !

Horaires : 9h-19h. ■



OCÉANIDE BOUTIQUE OU LA CRÉATION D'UN VÉRITABLE « PÔLE BEAUTÉ »

On ne présente plus Océanide Coiffure, qui est présent depuis 27 ans à Ondres pour vous offrir détente et bien-être en prenant soin de vos cheveux, et dorénavant aussi de vos ongles ! Dans un cadre cosy et moderne, l'équipe de coiffeuses passionnées et à votre écoute, vous offre au quotidien une expérience unique pour parfaire votre beauté.

Une boutique pour davantage de beauté
Depuis mars, le salon s'est agrandi... Parce qu'Océanide pense à la beauté dans sa globalité, une section vêtements et accessoires est maintenant disponible. Prêt-à-

porter, sacs, bijoux... Vous trouverez tout sur place ! Toujours à l'affût des tendances, Océanide vous propose des nouveautés régulièrement. La boutique est directement liée au salon, vous ne pourrez pas la louper !

Autre nouveauté, le coin ongles

Océanide vous propose cette année la possibilité de prendre soin de vos cheveux et de vos ongles au même endroit, pour vous sentir belle jusqu'au bout des doigts ! C'est Émilie, diplômée en coiffure et formée en tant que prothésiste ongulaire, qui s'occupera de vous pour magnifier vos

ongles. Diverses prestations sont proposées, allant du renforcement ongulaire à l'allongement, en passant par la pose de vernis semi-permanent.

Retrouvez produits et créations sur la page Facebook Océanide Coiffure. Et pour vous refaire une beauté, de la tête aux pieds, visitez Océanide Coiffure et Océanide Boutique, place Richard Feuillet, face au cabinet vétérinaire.

Lundi : 9h-12h30
Mardi-Jeudi : 9h-18h30
Vendredi : 9h-19h
Samedi : 8h30-14h ■



THÉÂTRE À CAPRANIE

Vendredi 2 juillet à 20h30, le théâtre Chrysalide vous présente « Le retour aux fourches » comédie burlesque de Roger Filliat. Nous pouvons vous assurer que vous allez passer un bon moment en notre compagnie et nous comptons sur vous pour faire passer l'info à vos amis et collègues. Entrée 10 €. Gratuit pour les moins de 14 ans.

Le thème : Les GUILLERET, des artistes parisiens, s'installent à la campagne et c'est un événement ! à Sainte-Radegonde, une famille d'agriculteurs très particulière, les RONCHON, va voir sa vie basculer par l'arrivée de leurs nouveaux voisins.

Chocs des cultures, petits mensonges et gros secrets... ■



DANSE COUNTRY : ON RESSORT LES TIAGS ET LES CHAPEAUX CHEZ LES REBEL DANCERS !

Les Rebel Dancers sont ravis de reprendre leurs cours dès le 10 juin et durant tout l'été ! Venez vous essayer gratuitement à la danse country ou simplement nous rencontrer les mardis et jeudis à partir de 18h30, salle Dous Maynadyes, avenue de la plage à

LES PESCADOUS, GARDIENS DES LACS

L'AAPPMA les pescadous des lacs a pour but de gérer les plans d'eaux et la préservation du milieu halieutique afin de pratiquer la pêche de loisir seul ou en famille. Tout est mis en œuvre par notre équipe associative pour vous faire apprécier ce loisir qu'est la pêche, au travers de concours ou d'initiation et de découverte par des journées organisées sur les différents plans d'eau dont nous avons la gestion.

Contactez-nous pour plus d'infos sur la pêche dans notre localité ou venez nous rencontrer à notre accueil au lac de la Tuilerie à TARNOS. Siège de l'association : 5 rue de la Tuilerie 40220 Tarnos. Mail : aappmalespescadousdeslacs@yahoo.fr ■

Ondres. Bonne humeur et convivialité garanties ! N'hésitez pas à contacter Sophie (0608509340) ou Karine (0616913862) ou à nous envoyer un petit message (rebeldancers40@gmail.com). À très vite ! ■

CHASSEURS EN COLÈRE

Les assemblées générales extraordinaire et ordinaire de l'association communale de chasse agréée se sont tenues le 22 mai dernier, auxquelles ont assisté près de la moitié des 100 chasseurs ondras ainsi que M^{me} le Maire et M. Laharie, adjoint à la culture. Après l'annonce de la création de la maison de la nature, très attendue, le nouveau conseil d'administration a été élu et les nouveaux statuts et règlement intérieur et de chasse ont été votés, à l'unanimité.

Les nouveaux statuts et RIC (règlement intérieur et de chasse) – relooké par la même occasion – ont été votés à l'unanimité. L'état financier de l'association, plombé par la contribution territoriale de 1000 €, fait apparaître un bilan négatif. En cette période de confinement, les chasseurs ont continué de réguler les populations d'animaux et de protéger les cultures, notamment en restant à l'affût – 197 h réalisées en 2 –, un gage de pugnacité et de persévérance. À noter notamment que les blaireaux, qui ne sont plus reconnus comme espèce susceptible de causer des dégâts, en occasionnent pourtant beaucoup ! Il est autorisé de les piéger pendant la période des semis. Les chasseurs déplorent également les comportements

agressifs à leur égard, notamment lors des battues.

« COUP DE GUEULE » DU PRÉSIDENT

Pour mémoire : les parkings chasse créés et baptisés parkings nature il y a une quinzaine d'années par la municipalité, qui avait bien compris à l'époque qu'il valait mieux regrouper les véhicules des chasseurs que de les voir clairsemés au milieu de la forêt ou de les voir se promener dans les lieux publics avec leurs chiens et leurs armes.

Ces parkings nature, supprimés par l'ancienne municipalité, ont été remis en place à la demande des chasseurs. Merci M^{me} le maire. Ouverts du 1^{er} septembre au 31 mars, ils ne se situent pas au cœur de la forêt mais légèrement en retrait des routes.

Alors je dis à « ces pseudo-écologues », qui sont surtout anti-chasse, qui voudraient laver plus blanc que blanc, mais en fermant les yeux depuis des années sur les décharges sauvages : les chasseurs ne sont pas dupes. Ce n'est pas en nous faisant des ronds de jambes pendant des années que nous avons cru en votre sincérité

Nous, chasseurs, nous sommes les premiers acteurs de la biodiversité. La forêt, notre forêt, nous la connaissons mieux que personne et

nous la protégeons contre les invisibilités, nous la bichonnons, et il n'y a pas besoin de s'appeler Monsieur ou Madame « écolo » pour l'aimer !

Les abords de ces parkings sont remarquablement propres sans avoir recours à aucune poubelle. ■

J.-J. Duru



Lionel à l'affût

Permanence pour les cartes (local de chasse) :

- Vendredi 25 juin 18h à 19h
- Vendredi 27 août 18h à 19h
- Vendredi 10 septembre de 18h à 19h

Prix des cartes :

- Membre de droit 30 €,
- Membre Annuel 60 €,
- Membre Temporaire 30 €
- Chasseur apporteur de terrain chassable de plus de 10 hectares : gratuit ■



AUTO RÉTRO DU SEIGNANX

Après une longue période d'immobilisation due à l'épidémie qui nous a touchés, les vieilles mécaniques, non pas rouillées mais engourdies, vont refaire leur apparition dans Ondres.

- À défaut des Fêtes d'Ondres, qui ne peuvent toujours pas avoir lieu cette année, Auto Rétro Du Seignanx organise le rassemblement « Estiv'Ondres 2021 » le samedi 17 juillet. Les Voitures Anciennes partiront à 9h30 du parking de l'école primaire pour se diriger en direction du parking de la Plage où une exposition, de 10h00 à 11h00, permettra à chacun d'apprécier les véhicules chargés de souvenirs évocateurs du passé.
- Auto Rétro Du Seignanx sera aussi présent sur les marchés nocturnes organisés par le COS, tous les mardis, du 20 juillet au 24 août. ■

AD

TENNIS, UN TOURNOI MAINTENU

Malgré la crise sanitaire, le tournoi estival annuel organisé par le Tennis Club d'Ondres se déroulera du 2 au 17 juillet 2021, sur les courts du stade d'Ondres. Il attend cependant moins de participants. Comportant trois catégories : messieurs, dames et jeunes, il est ouvert à tous les licenciés de tennis. Visiteurs, venez y assister gratuitement ! ■

UN AIR D'AFRIQUE AVEC DUMBA

Cours de danses africaines accompagnés de musiciens pour ados et adultes tous niveaux à la salle Capranie à Ondres le mardi de 20h à 21h30.

Contact et renseignements :
0680757942 / 0683381719 ■

FIN DE SAISON EN QUEUE DE POISSON POUR LE FOYER

En effet ! Si les dispositions en vigueur à partir du neuf juin nous laissaient espérer une reprise des activités en salle, c'était sans compter avec les élections du mois prochain qui ne permettront pas l'accès à Capranie, la salle municipale étant également bureau de vote.

Donc clôture de la saison 2020-2021 pour les activités en intérieur.

Mais il n'y a pas que de mauvaises nouvelles puisque les repas du vendredi vont pouvoir reprendre à partir du mois de Juillet, pour la plus grande satisfaction du groupe assidu de participants dans lequel on compte nombre de nos anciens, particulièrement demandeurs de vie sociale. L'été ne va cependant pas être synonyme de sommeil pour notre association avec la reprise, après une année d'interruption, des courses landaises du lundi. Il va falloir se remobiliser car on sait l'importance de cette manifestation pour les finances du FEPO, mais aussi pour l'animation de notre cité. Cette année encore, nos partenaires seront la ganaderia DAL pour le spectacle

et l'APE d'Ondres qui assurera buvette et petite restauration. ■



A.R. MAUBOURGUET
Vice-Président du FEPO

LES ÉCHOS D'ÉCLAT

*Comme les oiseaux font un nid avec tout,
les enfants font une poupée avec n'importe quoi...* (V. Hugo)

N'importe quoi... Et pourtant les Hommes ne savent pas à quelle sauce ils seront mangés... Entre toutes les offres proposées depuis cette fin d'automne, encore trop peu d'activités ont pu profiter...

Depuis quelques jours, les Quillayres ont osé lancer leurs quilles (avec toujours autant de précautions...); les Pétancayres ont repris leurs jeux dès les beaux jours...

Et les autres ??? Quelques musiciens ont retrouvé leur jazz préféré, et surtout les chanteurs, enfin autorisés à s'asseoir (modérément) sous les sapins de leurs chants... Le Pin traditionnel qui orne ÉCLAT depuis 20 ans est arrivé en fin de course, et Cantayres et Dansayres vont, eux, aussi préparer leurs œuvres... ■

Michel DARRIET



BIENVENUE AUX BÉBÉS

La mairie d'Ondres adresse ses sincères félicitations aux nouveaux parents.

Noa, Luna BARRET

est née à Ondres le 10/12/2019

Sophia, Pauline, Charles, Silvia, Josette DAUVEN

est née le 2 janvier 2021

Mathéo CALLÈDE OLIVER

est né le 3 janvier 2021

Sandro, Paul, Raphaël DIAZ

est né le 17 janvier 2021

Stella, Sasha, Alba COLOMBANI

est née le 24 janvier 2021

Margot PLATZER MONTADAT

est née le 23 janvier 2021

Timéo, Jean, Benoît AVENEL

est né le 26 janvier 2021

Ruben DUSSARRAT

est né le 4 février 2021

Clémentine, Hina COZANET

est née le 4 février 2021

Léo, Jacky, Christian DALL'AVA

est né le 4 février 2021

Wendie CASTAIGNEDE

est née le 27 février 2021

Livio DI LORENZO

est né le 14 mars 2021

Israël, Vicente JIMENEZ GIMENEZ

est né le 11 mars 2021

Lina PERGUILHEM

est née le 17 mars 2021

Anna BARROT est née le 20 mars 2021

Emma, Elaia JAUREGUIBERRY

est née le 31 mars 2021

Nina, Rose SALDUBEHERE

est née le 30 mars 2021

Pablo, Bernard, Cédric ROCHE

est né le 1^{er} avril 2021

Iban LAPEGUE

est né le 9 avril 2021

Louna DE SOTO MONGABURU

est née le 14 avril 2021

Hélios, Inel TOURNEUR-LAPEL

MAIMPONTE est né le 25 avril 2021

Stessy, Fabienne, Valérie CAPPAI

est née le 6 mai 2021

Adélie, Ainhoa BELIVEAU

est née le 11 mai 2021

Paul, Gérard CARTILLON

est né le 17 mai 2021

Florentin, Michel, Firmin BAROU

est né le 20 mai 2021

FÉLICITATIONS AUX MARIÉS

La mairie d'Ondres souhaite plein de bonheur aux nouveaux mariés.

Christian, Pierre MORLÉ et Élodie Gwenola

se sont mariés le 4 janvier 2021

Éric DELFAURE et Isabelle Ghislaine Sandrine HARDOUIN

se sont mariés le 16 janvier 2021

Henri DAUGA et Marie, Aurélie JAONATHANA

se sont mariés le 12 février 2021

Renal Jean Jacques COURTOIS et Isabelle Renée Laurence

LAUDE se sont mariés le 6 mars 2021

Cyril POLLIARD et Anne Karène ZELLVÈGRE-LEYGUE

se sont mariés le 3 avril 2021

Éric Jean Louis NUSSBAUMER et Stéphanie Andrée

MOUTON se sont mariés le 15 mai 2021

Olivier Marie BONNET-MASIMBERT et Guillemette, Marie,

Laurence MARTIN-LAPRADE se sont mariés le 22 mai 2021

ILS NOUS ONT QUITTÉS

La mairie d'Ondres adresse ses sincères condoléances aux familles.

Éliane, Alice, Anne HÉTROU

(épouse LASSERRE) nous a quittés le 14 janvier 2021

Patrick, Jacques, Lucien, Jean OURY

nous a quittés le 28 janvier 2021

Michèle, Monique MARIE

(veuve FRANÇOIS) nous a quittés le 24 janvier 2021

Valérie, Odile GOULEY

nous a quittés le 28 janvier 2021

Vincent Pierre CRESSON

nous a quittés le 4 février 2021

Claude, Charles SONNET

(époux LACROIX) nous a quittés le 4 février 2021

Paulette FONTAGNÈRES

(épouse BÉGARDS) nous a quittés le 2 février 2021

Évelyne, Louise, Marie FOURNIER

nous a quittés le 8 février 2021

Évelyne, Yvonne LABORDE

nous a quittés le 9 février 2021

Christian, Henri DICHARRY (époux

COUTURE) nous a quittés

le 4 décembre 2020

Xavier Jean Paul MARTIN-LAPRADE

(veuf DULAU) nous a quittés le 4 mars

2021

Marguerite DUCOS (veuve MATHIO)

nous a quittés le 27 mars 2021

Bernard Joseph SALEZ

(époux LACOMBE) nous a quittés le 21 mars 2021

Gérard, Maurice BERTRAND-

THEVENET (époux SIMON)

nous a quittés le 15 avril 2021

Jeanne Françoise GRACIET

(veuve REY) nous a quittés

le 27 avril 2021

Suzanne, Rose, Marie-Jeanne

LELAIDIER (épouse AYMARD)

nous a quittés le 22 avril 2021

Marie Lise UNHASSOBISCAY

(épouse SABAROTS) nous a quittés

le 4 mai 2021

Renée, Barnadette CARREY (épouse

RIVAGE) nous a quittés le 16 mai 2021

L'AGENDA DE JUIN À SEPTEMBRE 2021

JUIN

Dimanche 20 juin

Premier tour des élections départementales et régionales

8h - 18h // salle Capranie - place Richard Feuillet

Dimanche 27 juin

Second tour des élections départementales et régionales

8h - 18h // salle Capranie - place Richard Feuillet

JUILLET

Lundi 12 juillet

Courses de vaches landaises

21h // arènes du stade d'Ondres

Jeu 15 juillet

Concert à la plage // Blossom K

19h // Plage d'Ondres

Samedi 17 juillet

Défilé de voitures anciennes par Auto-Rétro du Seignanx

Départ 9h30 du parking de la mairie // Circuit en ville // Arrivée 11h30 // salle Dous Maynadyes

Dimanche 18 juillet

Soirée ciné-concert // groupe Just In Time + film *Hors normes*

20h // Stade municipal

Lundi 19 juillet

Courses de vaches landaises

21h // arènes du stade d'Ondres

Mardi 20 juillet

Marché nocturne du COS

19h-23h // Plage d'Ondres

Lundi 26 juillet

Collecte de sang

9h30 - 13h // Salle Dous Maynadyes // avenue de la plage

Lundi 26 juillet

Courses de vaches landaises

21h // arènes du stade d'Ondres

Mardi 27 juillet

Marché nocturne du COS

19h-23h // Plage d'Ondres

AOÛT

Lundi 2 août

Courses de vaches landaises

21h // arènes du stade d'Ondres

Mardi 3 août

Marché nocturne du COS

19h-23h // Plage d'Ondres

Mercredi 4 août

Concert à la plage // Bourbon Street Band

19h // Plage d'Ondres

Dimanche 8 août

Soirée ciné-concert // groupe Mississippi Guinguette + film *L'école buissonnière*

20h // Stade municipal

Lundi 9 août

Courses de vaches landaises

21h // arènes du stade d'Ondres

Mardi 10 août

Marché nocturne du COS

19h-23h // Plage d'Ondres

Lundi 16 août

Courses de vaches landaises

21h // arènes du stade d'Ondres

Mardi 17 août

Marché nocturne du COS

19h-23h // Plage d'Ondres

Lundi 23 août

Courses de vaches landaises

21h // arènes du stade d'Ondres

Mardi 24 août

Marché nocturne du COS

19h-23h // Plage d'Ondres

Lundi 30 août

Courses de vaches landaises

21h // arènes du stade d'Ondres

SEPTEMBRE

Samedi 4 septembre

Forum des associations

14h-18h // salle Capranie

Vendredi 24 septembre

Tournoi de belote du COS

19h30 // salle Dous Maynadyes

Samedi 25 septembre

Local'Jam #1

Dès 20h // salle Capranie



COLLECTE DE SANG 2021 : RENDEZ-VOUS LE 26 JUILLET À LA SALLE DOUS MAYNADYES !

Lundi 26 juillet prochain de 9h30 à 13h, comme de coutume durant la période estivale, l'Établissement français du sang (association pour le don du sang bénévole) organise en partenariat avec la ville d'Ondres, une collecte de sang à la salle Dous Maynadyes (située avenue de la plage). Elle se tiendra, comme l'an passé, dans un contexte sanitaire marqué par la crise du covid-19, et dans le respect de protocoles sanitaires plus complexes et précis. Toutefois, ce contexte ne doit pas faire oublier



que la collecte de sang est importante et les besoins toujours majeurs et constants. L'an dernier, lors de la collecte organisée le 3 août, 59 donateurs avaient fait le déplacement. 41 % d'entre eux venaient d'Ondres, puis aussi de Labenne, Tarnos, Bayonne, Bénesse-Manemne, Biaudos, Capbreton, Candresse ou encore Saint-Martin de Seignanx. Pour rappel, cette initiative a débuté à Ondres en 2017 et a permis, depuis, de réunir à chaque collecte entre une trentaine et une soixante de volontaires. ■

« À L'AIR LIVRES », LA PROGRAMMATION ESTIVALE DE LA LUDO-BIBLIOTHÈQUE

Comme l'an passé, la ludo-bibliothèque d'Ondres réitère son rendez-vous « À l'air livres »... Un joli nom, pour présenter son action « hors les murs » et sortir la littérature et plus largement la culture de l'enceinte de la structure ! Ces temps « À l'air livres »... sont des moments privilégiés de découverte et de partage, à destination de la petite-enfance, de l'enfance et des familles. Au

programme : découverte de livres, histoires sur les thèmes des vacances, de la nature et du bord de mer, partage, humour et émotions autour de l'univers du livre... Plus de détails sur la programmation de « À l'air livres » édition 2021 très prochainement, sur le site internet de la ville, sur sa page officielle Facebook ainsi que directement au sein de la ludo-bibliothèque ! ■



LE GASCON EN PARTAGE

La maurèla, o lo crèba-can, o l'arrasim deu lop

Abans-d'èser : Aqueste còp, que vam contunhar la nòsta rubrica consacrada a las plantas dab la maurèla, aperada tanben a bèths còps lo crèba-can o l'arrasim deu lop.

La maurèla, aperada tanben lo crèba-can o l'arrasim deu lop, que hè partida de la familha de las solanaceas.

Qu'es ua planta que hè ben e que l'accion e's sembla a la de la beladòna. Com aquesta darrèra, que s'ageish d'ua planta toxica d'utilizar dab hèra de precaucions. En petita quantitat, la maurèla qu'a un efèit analgesic (qu'apatza las dolors), sedatiu (qu'adròm lo sistèma nerviós centrau), antiespasmodic (que previen las contraccions muscularias involontarias), e emolient (qu'adoceish la pèth e que la rend mei elastica).

En usatge intèrne, la maurèla qu'es indicada dens lo tractament de las dolors abdominaus, de las dificultats de pishar, deus espasmes de la veishiga e de la cocoluca. Los dermatològs que l'aiman plan pr'amor que permet de dar solaç a las afeccions de la pèth taus com lo berenc o l'eczèma, las ulcèras, las postemas, las dartras o los draguens, las halhaças e las esmorrugas. Los ben-hèits d'aquera planta que son coneishuts dempuish l'Antiquitat. Los metges grècs que se'n servivan tà tractar

los problèmes gastrics. Au sègle XIIIau, qu'utilizavan lo shuc de maurèla dens los espitauus tà produir ua preparacion qui adromiva los pacients abans ua operacion. Que la chafravan « crèba-can » pramor que contien solanina, ua substància hèra toxica. Qu'es ua maishanta èrba qui vad sovent dens los esclapadis. La soa cama, verda o a bèths

còps negra, que pòt aténher 60 cm de haut. Que's pòrta numeros arrams, largs huelhas ovaus e petitas flors blancas a cinc petales. La soa fruta, hèra toxica, qu'es ua graneta verda circulara qui devien negra en madurant.

*Lo posoèr de servici,
e non pas l'emposaire :
Miquèu BARÍS ■*



© Jean Tosti

LEXIC

abans-d'èser (abans-diser) : avant-propos
abdominau (abdouminaou) : abdominal
a bèths còps (a bèts cops) : parfois
accion (actioun) : action
adocir (adouci) : adoucir
adromir (adroumi) : endormir
analgesic (analysesic) : analgésique
antiespasmodic : antispasmodique
apatzar (apatza) : apaiser
aperar (apeura) : appel
aquesta (aqueuste) : cette
arrasim (arrasim) : raisin
aqueste (aqueuste) : cette
beladòna (beladone) : belladone
ben (beuy) : bien
berenc (beureunc) : eczéma
cama (came) : tige, jambe
can (can) : chien
centau (ceutraou) : central
chafrar (chafra) : surnommer
cocoluca (coucouluca) : coqueluche
com (coum) : comme
contraccion (contraccioun) : contraction
contunhar (coutugna) : continuer
còp (cop) : fois
crebar (creuba) : crever

dab (dap) : avec
dar (da) : donner
darrèr (darrè) : dernier
dolor (doulou) : douleur
draguens (dragueuns) : darte
efèit (efèyt) : effet
elastica (eulastique) : élastique
emolient (eumoulieun) : émolient
esclapadis (eusclapadis) : décombres
esmorruga (eusmorrugue) : émorroïde
espasme (euspasme) : spasme
familha (famille) : famille
halhaça (haillace) : gerçure
har (ha) : faire
hèra (hère) : beaucoup
involontaria (inboulountari) : involontaire
lop (loup) : loup
maurèla (maourèle) : morelle
mei (meuy) : plus, davantage
mètge (mètye) : médecin
muscularia (musculari) : musculaire
nerviós (neurbiou) : nerveux
nòste (noste) : notre
o (ou) : ou bien
partida (partide) : partie
petita (peutite) : petite

pèth (peut) : peau
pishar (picha) : uriner, pisser
postema (poustème) : abcès
pr'amor (pramoun) : parce
precaucion (precaoutioun) : précaution
previener (preubieune) : prévenir
que vam (que bam) : nous allons
quantitat (quantitat) : quantité
render (reunde) : rendre
rubrica (rubrique) : rubrique
s'agir (sayi) : s'agir
sedatiu (sedatiou) : sédatif
semblar (seumbla) : sembler
shuc (chuc) : jus, suc
sistèma (sistème) : système
solaç (soulas) : soulagement
solanaceas (soulanacées) : solanacées
solanina (soulanine) : solanine
tanben (tabeuy) : aussi, également
toxica (touxiq) : toxique
tractament (tractameun) : traitement
ulcèra (ulcère) : ulcère
usatge (usadye) : usage
utilizar (utiliza) : utiliser
vader (bade) : pousser
veishiga (beuchig) : vessie

NB : En Français comme en Gascon, le verbe à l'infinitif prend un « r » final, mais celui-ci ne se prononce pas.

EXPOSITION À LA LUDO-BIBLIOTHÈQUE : IMMERSION DANS L'UNIVERS DU SURF

Du 30 avril au 2 juin se tenait à la ludo-bibliothèque une exposition tout en couleurs tirée de l'ouvrage « L'Abécédaire du surf ». L'auteur, Baptiste Lévrier, et l'illustratrice, Fanny Fichez, ont extrait 16 planches du livre, pour illustrer le champ lexical du surf. Entre matériel, conditions climatiques, sensibilisation à l'environnement, Histoire et jargon, voilà un alphabet aquatique original à découvrir pour les petits comme pour les surfeurs les plus chevronnés ! Empreinte de voyage et de convivialité, l'exposition s'est accompagnée de deux temps de rencontre avec l'auteur et l'illustratrice. Des ateliers ludiques autour des lettres et des mots pour travailler l'imagination et décliner le littoral de A à Z en s'amusant et en apprenant ! Les classes de moyenne et de grande section de l'école maternelle ont également pu colorier des fresques

végétales, réutilisées comme décor lors de la fête de l'école. L'exposition « L'Abécédaire du surf » s'inscrit dans la thématique de l'eau, abordée au printemps par la programmation de la ludo-bibliothèque, et étoffée par un atelier en réalité virtuelle de découverte des cétacés, en partenariat avec l'association ITSAS ARIMA. ■



LES NOUVEAUTÉS À DÉCOUVRIR À LA LUDO-BIBLIOTHÈQUE CET ÉTÉ

Jeu - Quelle est votre destination ? avec le Routard

Retrouvez l'ambiance Routard dans ce jeu de questions-réponses inédit qui vous fera voyager depuis votre salon ! Choisissez un numéro de destination, répondez aux questions sur les monuments, les pays, l'art culinaire ou encore sur les films et livres, mimez une situation pour vous faire comprendre... À chaque bonne réponse, vous gagnez un indice pour trouver la destination à découvrir ! Le premier qui trouve sa destination inconnue a gagné !

Roman policier - Quarantaine / May, Peter - Le Rouergue, 2021

Alors qu'une épidémie sans merci a séparé la capitale britannique du reste du monde, alors que le Premier ministre lui-même

vient de mourir, un ouvrier découvre sur le chantier ce qu'il reste du corps d'un enfant. MacNeil, l'homme qui a décidé de quitter la police, est envoyé sur les lieux. C'est lui, le policier désabusé, qui va devoir remonter la piste d'une machination abominable, dans une ville en butte aux pillages où les soldats en patrouille font la loi et alors qu'il apprend que son fils unique, Sean, est contaminé à son tour, n'ayant qu'une chance infime d'en réchapper.

Lorsqu'il écrit ce roman en 2005, Peter May est loin de penser qu'un jour la réalité se rapprocherait autant de la fiction. Publié quinze ans plus tard en Grande-Bretagne, en plein confinement, Quarantaine a fait l'événement. C'est aussi, tout simplement, un roman policier qu'on ne peut pas lâcher. ■

SALLE CAPRANIE : UN PROGRAMME CULTUREL ANNUEL À DÉCOUVRIR !

Vous l'aurez certainement remarqué dans votre boîte aux lettres, ce magazine municipal Info Ondres de juin 2021 n'est pas arrivé seul ! En effet, vous trouverez aussi ce mois-ci dans votre boîte aux lettres : le programme annuel de la salle Capranie, une nouveauté ! De septembre à avril, partez à la découverte de nombreux artistes, connus ou qui gagnent à l'être encore davantage ; et de plusieurs arts – musique, théâtre principalement-. Au programme musical : Sinsemilia, Mouss & Hakim, Cali, les Fatal Picards, Sax Machine, Nicolas Wayne Toussaint Quintet,

ou encore Ben l'Oncle Soul. Du côté du théâtre, vous pourrez partir à la découverte du spectacle « Bip après Bip en territoire occupés », du Meca Theatre ou encore vous faire peur à l'occasion d'Halloween avec la pièce de théâtre « Aaaaahh ». Enfin, une nouveauté (et non des moindres !) dorénavant retrouvez chaque deux mois environ le rendez-vous « maison » des Local Jam ! Un temps ouvert à tous de découverte d'artistes locaux, se terminant par une « jam », à savoir une scène ouverte où les musiciens expérimentés ou amateurs peuvent venir

EN IMAGES...

Jeu de rôles : « Le livre entre irréel et magie »

Épaulées par les équipes du service jeunesse et de la ludo-bibliothèque et l'association Yucca, quatre jeunes Ondraises ont pu concevoir leur propre « escape game » et le proposer lors d'un jeu grandeur nature le samedi 17 avril. Entre enthousiasme des participants et fierté des jeunes organisatrices, voilà une belle réussite, qui en appelle d'autres...



Mission Mars à la ludo-bibliothèque

Le 20 avril dernier, les enfants ont pu s'initier à la conquête spatiale et manipuler des robots programmés grâce à un jeu de codage. Un atelier organisé en partenariat avec l'association d'astronomie populaire du Pays Basque, qui a ravi les jeunes participants.



jouer, partager, échanger autour de leur passion commune. Ainsi, avec le programme annuel mis à votre disposition, et également disponible sur le site internet officielle de la ville d'Ondres et sur sa page officielle Facebook, vous pouvez voir l'ensemble des spectacles à venir, les programmer et même opter pour un des forfaits proposés ! Belles découvertes à tous ! ■

INFO CONSO DE LA CSF : QU'EST-CE QUE LA GARANTIE LÉGALE DE CONFORMITÉ ?

La Garantie légale de conformité est une disposition d'ordre public du code de la consommation à laquelle aucun commerçant ne peut se soustraire. Elle signifie tout simplement que le produit acheté doit être à la fois conforme à la description qui en est faite par le vendeur, et à l'usage que l'on peut attendre de lui.

Ainsi, le défaut de conformité existe si :

- La description faite par le vendeur est erronée
- Vous ne retrouvez pas les caractéristiques précises du produit acheté lors de son utilisation

Les produits concernés :

La garantie légale de conformité ne s'applique qu'à la vente de biens de consumma-

tion, donc uniquement à des biens vendus par des professionnels à des consommateurs (si vous achetez un produit en tant que particulier à un autre particulier, cette garantie ne s'appliquera pas).

Les produits concernés sont les biens mobiliers qu'ils soient neufs ou d'occasion : il peut s'agir d'un four, d'une voiture, d'un canapé, d'un ordinateur, un rasoir (le champ d'application est très large...)

Conditions de la garantie légale de conformité :

- Il faut bien sûr qu'il y ait un défaut de conformité et celui-ci doit évidemment être inconnu du consommateur au moment de la conclusion du contrat.

- Il faut aussi que ce défaut existe au moment de la délivrance du produit.

Que faire concrètement en cas de défaut de conformité ?

Vous pouvez ramener le produit directement en magasin, demander sa réparation, son remplacement ou la résolution du contrat. S'il s'agit d'une vente à distance, vous devez écrire au vendeur pour l'informer de la non-conformité et lui demander de le réparer, de le remplacer ou de vous rembourser.

La CSF reste à votre disposition pour tout complément d'information et vous aider (place Richard Feuillet ou par téléphone au 05 59 45 25 92). ■

INSEE / CRISE SANITAIRE : LE RECENSEMENT DE POPULATION REPORTÉ

En raison de la crise sanitaire liée au covid-19, l'INSEE a décidé, à titre exceptionnel, de reporter en 2022 l'enquête annuelle de recensement initialement prévue en 2021. Ainsi, les communes qui devaient réaliser leur enquête de recensement en 2021 la réaliseront ainsi en 2022 et les dates de recensement de toutes les autres communes de moins de 10 000 habitants sont également décalées d'un an. Ondres, qui devait réaliser son enquête de recensement en 2022, la réalisera donc en 2023. ■

ÊTRE PARENTS APRÈS LA SÉPARATION : LA CAF DES LANDES VOUS ACCOMPAGNE

Une séparation, qu'elle se passe dans de bonnes ou de moins bonnes conditions n'est jamais un moment simple de la vie... Elle l'est d'autant moins lorsqu'un ou des enfants sont là. Pour les parents, c'est un grand chamboulement, une rupture dans les habitudes quotidiennes qui entraîne une bien nécessaire réorganisation familiale.

Pour comprendre et mieux appréhender ce que vous êtes en train de vivre, pour aider vos enfants à s'adapter, pour traverser les conflits et plus largement mieux gérer le stress : la CAF des Landes, avec le concours de partenaires, se propose de vous accompagner par le biais de séances d'information gratuites à l'attention des parents récemment séparés ou en cours

de séparation. L'objectif est d'apporter aux familles des informations sur les différentes aides, services et dispositifs que les allocataires peuvent mobiliser face à ce changement de situation familiale. Après un premier rendez-vous au printemps, ce sont deux autres rendez-vous qui vous sont proposés dans les Landes : le 21 septembre de 12h à 14h à la salle de la capitainerie de Capbreton (avenue Georges Pompidou), puis le 11 octobre de 12h à 14h à Mont de Marsan, à l'Udaf 40, salle Chalosse (550 rue René Darriet).

L'accès est gratuit et se fait pas uniquement inscription au préalable. Informations et inscriptions : 0558067652 et accompagnement-social-caf40@caf.fr. ■



URBANISME : QUELLES AUTORISATIONS POUR QUELS TRAVAUX ?

Installer un nouvel accès extérieur à son jardin, s'équiper d'une piscine ou encore d'un cabanon, repeindre sa façade ou encore installer des panneaux solaires... Dans le dédale des projets et des démarches administratives, il n'est pas toujours aisé de savoir quelles démarches sont nécessaires. Voici un récapitulatif. Tout d'abord, notez qu'il y aura toujours trois étapes à respecter, quel que soit votre projet :

- Contactez la mairie afin de connaître les précisions sur la démarche liée à votre projet et étudier la faisabilité : 0559452923 / urbanisme2@ondres.fr. Vous pouvez aussi consulter le site service-public.fr.
- Téléchargez les formulaires sur ondres.fr ou bien service-public.fr et remplissez-les.
- Enfin, déposez votre dossier en mairie ou bien envoyez-le en recommandé avec accusé de réception. La procédure est gratuite.

Pour ce qui est des démarches, trois cas de figure : pas d'autorisation nécessaire, soumis à déclaration préalable ou bien soumis à octroi d'un permis de construire.

Les travaux relatifs à l'aspect extérieur :

- Création d'ouverture : déclaration préalable

- Pose de panneaux solaires : déclaration préalable
- Rénovation de toiture : déclaration préalable
- Installation de fenêtre de toit : déclaration préalable
- Ravalement, peinture de façade : déclaration préalable
- Construction d'une pergola : déclaration préalable

Les travaux de construction d'une annexe :

- Construction d'un abri de jardin ou d'un local technique. Moins de 5 m² : aucune formalité (toutefois les règles du PLU s'imposent en termes d'implantation). Moins de 20 m² : déclaration préalable. Plus de 20 m² : permis de construire.
- Transformation d'un garage en pièce habitable (avec ou sans modification de l'aspect extérieur).

Soumis à déclaration préalable.

Les travaux d'agrandissement (extension) :

- Construction d'une pièce supplémentaire (véranda, terrasse couverte...). En zone urbaine : moins de 40 m² déclaration préalable et plus de 40 m² permis de construire. Dans les autres zones : moins de 20 m²



déclaration préalable et plus de 20 m² permis de construire.

Les travaux de clôture et portail :

- Édification ou modification de clôture : déclaration préalable
- Création ou modification d'un accès : déclaration préalable

Les travaux de piscine :

- Moins de 10 m² : aucune formalité (toutefois les règles du PLU s'imposent en termes d'implantation)
- De 10 m² à 100 m² sans couverture ou < 1,80 m : déclaration préalable
- Plus de 100 m² ou couverture ou > 1,80 m : permis de construire

Pour rappel, l'accueil des usagers au service urbanisme de la mairie d'Ondres a lieu :

- Sans rendez-vous, les lundis et vendredis matin (de 8h30 à 12h) ainsi que le mercredi toute la journée.
- Sur RDV, les lundis après-midi (de 13h30 à 17h) et les jeudis toute la journée. ■

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES : LA SOLUTION POUR DES VACANCES L'ESPRIT SEREIN !

Le saviez-vous ? Pour partir l'esprit tranquille, la Police municipale d'Ondres vous rappelle l'Opération Tranquillité Vacances (OTV), pour toute absence prolongée de votre domicile ! Facilement, en remplissant un simple formulaire à renvoyer par mail à l'adresse : policemunicipale@ondres.fr vous sollicitez la surveillance de votre habitation. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers chez vous. Vous serez ensuite prévenu, le cas échéant, en cas d'anomalie (effractions, tentatives d'effractions, cambriolages). Pour bénéficier du service, vous devez donc renvoyer le formulaire par mail, ou vous rendre au poste de police municipale, ou à la brigade de gendarmerie de Tarnos, au plus tard deux jours avant votre départ.

Retrouvez davantage d'informations et la fiche d'inscription à télécharger sur le site internet de la ville d'Ondres, www.ondres.fr, rubrique police municipale. À noter qu'outre la mise en place de l'OTV, de bons gestes, des réflexes simples mais efficaces sont à mettre en place avant toute absence prolongée de votre domicile : ne pas laisser sa boîte aux lettres déjà pleine (voire demander si possible à du voisinage de la vider régulièrement ou encore à la Poste de le faire suivre à une autre adresse), laisser une clé à un proche résidant à proximité, vérifier la bonne fermeture de toutes les issues, ne pas laisser de répondeur, etc. Autant de bons réflexes que vous retrouvez sur la fiche ci-contre. Bonnes vacances sereines à tous ! ■



INTEMPÉRIES FIN 2020 : LES VICTIMES DE REMONTÉES DE NAPPES PHRÉATIQUES TOUJOURS DANS L'ATTENTE

Les fortes pluies qui ont touché le territoire ondrais en décembre 2020 ont causé des inondations sur plusieurs périodes. Si l'état de catastrophe naturelle a bien été déclaré pour les coulées de boues et les inondations directes survenues entre le 7 et le 17 décembre, celles causées par remontée

de nappes phréatiques, qui ont eu lieu plus tard dans le mois, n'ont pas encore été caractérisées. Si vous avez été touchés par ces remontées d'eau tardives, sachez que la mairie d'Ondres a bien déposé une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les inondations

par remontée de nappes phréatiques survenues à partir du 28 décembre 2020. Le dossier est en cours d'étude au niveau départemental ; la ville communiquera à ce sujet dès qu'une décision sera prise par la préfecture qui, pour l'heure, n'a annoncé aucun délai. ■



Jeudi 20 mai 2021

L'un des épisodes du P'tit tour à vélo, une mise en lumière des mobilités douces et du sport

Ludo-bibliothèque

Le parvis s'habille d'un jardin où cueillir fruits, fleurs et aromates...

En page 4



Printemps 2021 à Ondres

Le sport et la culture au service de l'environnement !



Exposition et ateliers

Ce printemps, le thème de l'eau a été illustré par l'exposition « L'Abécédaire du surf ». Les enfants ont rencontré l'auteur et l'illustratrice lors d'un atelier.

En page 25